

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10501

Samedi/Dimanche 3-4 Mai 2025

D'imposantes délégations venant des quatre coins du monde présentes au Forum des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates organisé par l'USFP Driss Lachguar : *Les jeunes parlementaires sont appelés à hisser haut le flambeau de la liberté, de la dignité et de la solidarité dans un monde secoué par des crises emmêlées*



Pages 2-3

Carlos René Hernandez
*La visite à Laâyoune
consacre la pertinence
du soutien du Parlacen à
la marocanité du Sahara*

Page 5



*CAN U20 : Victoire au forceps
du Onze national
face au Kenya*

Rude épreuve nigériane
ce dimanche pour l'EN

Page 22



D'imposantes délégations venant des quatre coins du monde présentes au Forum des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates organisé par l'USFP

Driss Lachguar : *Les jeunes parlementaires sont appelés à hisser haut le flambeau de la liberté, de la dignité et de la solidarité dans un monde secoué par des crises emmêlées*

Actualité



La ville ocre s'est transformée vendredi 2 mai courant en carrefour du dialogue politique progressiste, en accueillant la troisième édition du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates considéré comme étant une véritable plateforme de réflexion et de coopération entre les jeunes parlementaires issus des quatre coins du globe.

La séance d'ouverture, présidée par le Premier secrétaire du parti de la Rose, Driss Lachguar, a été marquée par une forte présence de dirigeants politiques et parlementaires d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Parmi eux figuraient le président du Parlement andin, les vice-présidents des Parlements de la République démocratique du Congo et du Pérou, la secrétaire d'Etat de l'Equateur, ainsi que des représentants du Parlement turc et d'organisations internationales de renom, reflétant ainsi l'importance stratégique de ce forum dans l'agenda politique de l'USFP et son rôle dans la redéfinition de l'engagement parlementaire des jeunes générations.

Dans son allocution d'ouverture, Driss Lachguar a mis l'accent sur la nécessité de repenser le modèle mondial actuel, fondé sur la vérité, la justice, la solida-

rité et les droits humains.

Il a souligné que le Forum est un espace de « débat libre et responsable et une tribune pour forger de



Abderrahim Chadid

Ce forum constitue une opportunité précieuse pour renforcer les liens entre les jeunes socialistes et promouvoir des valeurs humaines universelles fondées sur la justice et la solidarité

nouvelles visions ancrées dans nos réalités et répondant à nos aspirations collectives », affirmant que la nouvelle génération de jeunes parlementaires doit porter le flambeau de la liberté, de la dignité et de la solidarité dans un monde tourmenté par des crises complexes.

Evoquant le contexte international, Driss Lachguar a exprimé son inquiétude face à l'incertitude croissante que traverse l'humanité, marquée par l'escalade des guerres, des conflits et des crimes de masse. Il a mis en garde contre la complicité de la communauté internationale avec les forces de destruction en assurant : « Les guerres dévastatrices se multiplient, ne laissant pas uniquement des ruines mais atteignant parfois le génocide, au milieu de campagnes de désinformation et du silence complice des décideurs internationaux ».

Le dirigeant itihadi a également alerté sur la remise en cause du modèle démocratique fondé sur l'Etat de droit, la liberté, l'égalité et la solidarité, face à la montée des visions autoritaires qui gagnent en attrait dans un contexte de perte de confiance. Il s'est aussi arrêté sur le danger que représentent les systèmes technologiques modernes, qui, selon lui, menacent la liberté humaine et produisent une conscience artificielle, appelant à un repositionne-

ment des forces progressistes pour faire face à cette transformation.

Driss Lachguar a appelé à dépasser les slogans en faveur d'une action collective organisée en vue d'un véritable changement, à travers la construction d'un nouveau modèle économique équitable plaçant l'humain et l'environnement au centre des préoccupations.

« La justice spatiale, la justice intergénérationnelle, la redistribution, la justice fiscale, la régulation des monopoles et le renforcement de la souveraineté économique doivent être les axes d'un projet alternatif », a-t-il fait savoir.

Dans ce cadre, le dirigeant socialiste a présenté des priorités claires : un pacte vert mondial pour une justice environnementale globale, une égalité inclusive à travers des politiques intégrant les femmes et les minorités, une démocratie solide protégeant les institutions et luttant contre la désinformation numérique, et une paix humaine durable fondée sur le respect de la souveraineté des Etats et une justice transitionnelle authentique.

Par ailleurs, Driss Lachguar n'a pas mâché ses mots quand il a évoqué sans détour les injustices historiques subies par les peuples du Sud, qui se renouvellent sous de nouvelles formes d'hégémonie.

« La véritable réforme ne réside pas uniquement dans l'octroi de sièges aux pays du Sud au sein des instances décisionnelles, mais dans la reconnaissance des injustices historiques engendrées par le colonialisme, l'exploitation des ressources, les dettes abusives et la délocalisation des industries polluantes », a-t-il martelé, insistant sur le fait que la reconquête de la souveraineté totale -culturelle, scientifique, économique et politique- par les peuples du Sud constitue la condition essentielle à l'émergence d'un véritable multilatéralisme démocratique garantissant coopération, dignité et développement, au lieu de domination et d'exploitation. Il a condamné toutes les pratiques visant à imposer des modèles économiques destructeurs ou à monopoliser le savoir.

Le dirigeant de l'USFP a réaffirmé l'attachement de son parti à la cause palestinienne, en indiquant que « défendre la cause palestinienne n'est pas un choix politique passager, mais un engagement de principe fondé sur notre croyance en la justice des droits humains ».

Il a appelé à un cessez-le-feu, à l'ouverture de points de passage pour l'acheminement de l'aide, et estimé qu'aucune paix durable et juste ne peut être envisagée sans mettre fin à l'occupation, cesser la colonisation et permettre au peuple palestinien de fonder son Etat indépendant avec Al Qods-est pour capitale.

Driss Lachguar a également insisté sur le respect de la souveraineté des Etats et de l'unité de leurs territoires, dénonçant les tentatives d'alimenter les séparatismes ou d'imposer de nouvelles tutelles aux Etats-nations.

« L'intégrité territoriale est un fondement sacré, non négociable », a-t-il tonné.

S'agissant de la question migratoire, Driss Lachguar a rejeté les approches sécuritaires réductrices, tout en considérant que « la migration est un phénomène humain qui reflète un déséquilibre profond dans le développement mondial ».

Il a plaidé pour le respect des droits des migrants, la lutte contre les réseaux de traite humaine, et le traitement des causes structurelles de la migration, notant que l'USFP appelle à aborder la question migratoire en soutenant le droit au développement des pays d'origine et en respectant les droits humains des migrants.

D'un autre côté, Driss Lachguar a affirmé que le changement climatique constitue aujourd'hui la menace la plus grave pour la vie, en particulier dans les pays du Sud, historiquement non responsables de la pollution industrielle mais qui en subissent les conséquences.

Il faut « revoir les mécanismes de financement international, renforcer le soutien aux pays en développement pour leur permettre de s'adapter et de réussir une transition énergétique équitable », a-t-il ajouté.

Il a aussi insisté sur la nécessité de lier justice climatique, justice économique et justice sociale, dans le cadre d'un nouveau pacte mondial plus équitable.

Driss Lachguar a également mis en lumière l'importance de la diplomatie parlementaire comme outil de renforcement de la coopération entre les pays du Sud, et de construction d'alliances stratégiques pour défendre la souveraineté na-



Youssef Aidi
L'importance du forum en tant qu'espace vital pour un dialogue constructif, un échange d'expériences et un établissement de cadres communs pour consolider la démocratie, la justice sociale et l'égalité

tionale et le droit au développement.

« La diplomatie parlementaire est un levier vital de dialogue entre le Nord et le Sud, notamment entre les acteurs politiques et les jeunes parlementaires progressistes, dans un esprit de coopération et de respect mutuel », a-t-il mis en exergue, insistant sur la nécessité de faire entendre la voix du Sud comme partenaire à part entière, et non comme subordonné. Il a conclu son intervention en s'adressant aux jeunes parlementaires :

« Vous avez une immense responsabilité en cette époque troublée : incarner la génération qui hisse haut le flambeau de la liberté, de la dignité et de la solidarité, dans un monde secoué par des crises emmêlées ».

Pour sa part, Abderrahim Chahid, président du Groupe socialiste-Opposition itihadi à la Chambre des représentants, a souligné l'urgence pour les socialistes du monde entier de renforcer leur action commune face aux défis géopolitiques, économiques et environnementaux. Il a appelé à une mobilisation collective pour lutter contre les inégalités internationales qui affectent directement les intérêts des peuples, tout en plaidant pour la consolidation de la paix, de la solidarité et de la justice sociale à l'échelle mondiale.

Ce forum, a-t-il ajouté, constitue une opportunité précieuse pour renforcer les liens entre les jeunes socialistes et promouvoir des valeurs humaines universelles fondées sur la justice et la solidarité.

Abderrahim Chahid a également rappelé que la ville de Marrakech, berceau de la civilisation et joyau de l'histoire marocaine, accueille cette édition avec l'ambition de raviver l'espoir d'un monde fondé sur la liberté et l'égalité des chances. Il a affirmé que le projet socialiste démocratique demeure l'alternative la plus pertinente pour faire face aux crises actuelles et améliorer les conditions de vie des citoyens.

Dans son analyse du contexte international, le président du Groupe socialiste a mis en lumière les bouleversements géostratégiques rapides qui marquent notre époque, en évoquant

notamment la pandémie de Covid-19, qui a contraint les Etats à revoir leurs politiques publiques et à renforcer leur souveraineté économique, ainsi que la montée des conflits armés, en particulier la guerre en Ukraine et l'agression barbare menée par Israël contre le peuple palestinien depuis octobre 2023, qu'il a dénoncée comme étant une menace majeure pour la stabilité de l'ensemble du Moyen-Orient.

Face à ces tensions, Chahid a appelé les parlementaires et responsables politiques socialistes à élever la voix pour la paix, à s'en tenir à des solutions politiques pacifiques aux conflits, et à œuvrer pour un ordre mondial juste et équitable, fondé sur la coopération entre les nations, au service d'un développement commun et humain.

Il a également insisté sur la nécessité de lutter contre l'exploitation injuste des ressources naturelles et de mettre en place des politiques publiques écologiques, soucieuses de l'équilibre environnemental et de la répartition équitable des richesses.

Intervenant lors de cette séance d'ouverture, Youssef Aidi, président du Groupe socialiste-Opposition itihadi à la Chambre des conseillers, a souligné que cette rencontre représente une opportunité stratégique pour renforcer la solidarité et la coordination entre les parlementaires progressistes, dans un contexte mondial marqué par l'incertitude, la montée du populisme et l'aggravation des crises internationales. Il a mis l'accent sur l'importance du forum en tant qu'espace vital pour un dialogue constructif, l'échange d'expériences et l'établissement de cadres communs pour consolider la démocratie, la justice sociale et l'égalité.

Il a expliqué que ce forum intervient à un moment critique qui nécessite une réflexion stratégique commune, notamment avec la multiplication des guerres et des conflits, l'aggravation du changement climatique et l'augmentation des taux de déplacement. Il a noté qu'une action coordonnée des Parlements progressistes est devenue une nécessité, tant au niveau national qu'international.

A rappeler que la tenue de la troisième édition du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates s'inscrit dans un contexte mondial particulièrement complexe, marqué par la montée des tensions géopolitiques, l'accélération du changement climatique, la persistance des inégalités et le recul des valeurs démocratiques dans plusieurs régions du monde. Face à ces défis globaux, ce forum se veut un espace de dialogue et de coopération entre les jeunes parlementaires progressistes issus d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe, réunis autour d'idéaux communs de justice sociale, de solidarité et de paix.

Sept panels rythment cette rencontre importante abordant les thèmes suivants : la paix et la sécurité mondiales et les nouveaux défis géopolitiques, l'immigration et la criminalité, le changement climatique et la crise de l'eau, la diplomatie parlementaire et la coopération Sud-Sud, les luttes de pouvoir et l'équilibre au Moyen-Orient, les crises politiques et la santé mondiale, ainsi que les valeurs et les droits humains : libertés collectives et individuelles.

Etant donné l'importance des débats autour de ces problématiques, nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

Mourad Tabet

El Hassan Lachguar : Le Forum doit être ponctué par des décisions courageuses et réalistes qui seront défendues par le Réseau au sein des institutions législatives



Lors de son intervention au Forum des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, tenu à Marrakech, El Hassan Lachguar, coordinateur international du Forum mondial des jeunes parlementaires, a indiqué que la « jeunesse progressiste peut constituer une force de suggestion et met en exergue les valeurs communes partagées par l'ensemble des participants à ce conclave, à savoir la justice sociale, la démocratie, la dignité et l'égalité ».

Le député itihadi a saisi cette occasion pour rappeler « le développement du Réseau Mena-Latina qui s'est transformé d'un petit rêve à un réseau international englobant des dizaines de parlementaires et de jeunes dirigeants d'Amérique latine, d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient », ajoutant que « les étapes de Marrakech et de Bogota confirment l'engagement collectif quant à de nombreux principes fondamentaux, à commencer par la défense de l'unité des peuples et l'intégrité territoriale des Etats, le renforcement de la coopération Sud-Sud, le soutien constant à la cause palestinienne, en plus de la lutte contre les aspects qui guettent la démocratie, à l'instar des discours véhiculant la haine et le crime organisé ».

Pour El Hassan Lachguar, « les recommandations de ce Forum doivent constituer une feuille de route pour l'action parlementaire commune », appelant par là-même à ce que « cette rencontre soit ponctué par des décisions courageuses et réalistes qui seront défendues par le Réseau au sein des institutions législatives et qui expriment une voix progressiste internationale unifiée, prônant la paix, la justice et les droits de l'Homme ».

Omar Hilale met en exergue à Manille les initiatives stratégiques Royales en faveur des pays en développement



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a exposé les initiatives stratégiques Royales en faveur des pays en développement, y compris les pays à revenu intermédiaire (PRI), lors de l'ouverture de la Conférence ministérielle sur les PRI tenue à Manille les 28 et 29 avril.

Cet événement a été l'occasion de la passation officielle de la présidence du Groupe des PRI du Maroc à la Ré-

publique des Philippines.

Devant cette conférence, présidée par le ministre des Affaires étrangères des Philippines, Enrique A. Manalo, l'ambassadeur Hilale a notamment cité le projet de gazoduc Nigeria-Maroc, l'initiative Royale pour l'accès des pays du Sahel à l'Océan atlantique, ainsi que des programmes majeurs de production et de distribution d'engrais en Afrique et en Asie qui contribuent à la souveraineté alimentaire du Sud Glo-

bal.

Il a souligné que ces initiatives stratégiques réaffirment l'engagement constant du Royaume à promouvoir une coopération internationale équitable, inclusive et mieux adaptée aux besoins et vulnérabilités spécifiques des PRI.

La Conférence de Manille survient après la réunion ministérielle de haut niveau, tenue les 5 et 6 février 2024 à Rabat, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita. Cette Conférence a été sanctionnée par la Déclaration de Rabat sur les PRI.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre des Affaires étrangères des Philippines a tenu à rendre hommage à la présidence marocaine du Groupe des PRI, saluant la vision ambitieuse portée par le Royaume et l'impact structurant de la Déclaration de Rabat, dans les efforts internationaux pour repositionner les pays à revenu intermédiaire au cœur de l'agenda mondial du développement.

Il a souligné que l'action du Maroc a permis de jeter les bases d'un dialogue stratégique renouvelé, fondé sur la solidarité, la justice et la reconnais-

sance des spécificités de cette catégorie de pays. Le ministre philippin a ainsi réaffirmé l'engagement de son pays à poursuivre et consolider l'héritage marocain à travers une action collective renforcée au sein des enceintes multilatérales.

Pour leur part, les Etats membres du Groupe des pays à revenu intermédiaire (PRI) ainsi que les représentants des agences onusiennes ayant pris part à cette conférence, ont unanimement salué le rôle moteur de la présidence marocaine de ce Groupe pendant deux années consécutives.

Ils ont formulé le vœu que la Déclaration ministérielle de Rabat continuera d'inspirer l'action internationale en faveur d'une coopération plus juste, plus inclusive, et pleinement adaptée aux défis du monde contemporain conformément à l'esprit de la déclaration de Makati, qui a couronné les travaux de cette Conférence ministérielle.

La délégation marocaine à cette conférence comprenait également le directeur général de la diplomatie économique et de l'action culturelle, Abdellah Benmellouk, l'ambassadeur du Royaume aux Philippines, Mohamed Rida El Fassi, et Meryem Hamdouni, conseillère auprès de la Mission permanente du Maroc auprès de l'ONU.

L'engagement du Maroc en faveur de la stabilité et du développement au Sahel salué à Chatham House

L'engagement du Royaume du Maroc en faveur de la paix, de la stabilité et du développement économique dans la région du Sahel a été hautement salué lors d'un débat à l'Institut royal britannique des études internationales, plus connu sous l'appellation Chatham House.

Intervenant lors de ce débat, tenu sous le thème «La réponse de l'Afrique du nord aux bouleversements au Sahel», des chercheurs se sont relayés pour mettre en avant l'importance de la diplomatie déployée par le Maroc envers le Sahel, une région avec laquelle le Royaume est lié par de solides relations historiques et humaines.

«En dépit de l'instabilité dans la région (du Sahel), l'engagement du Maroc dans la zone sahélienne plus large a été renforcé à la faveur de la forte présence économique du Royaume», a dit Paul Melly, chercheur spécialisé dans les questions de développement et de politique en Afrique et au Moyen-Orient.

«Contrairement à d'autres pays nord-africains, le Maroc n'a jamais hésité à déployer des investissements économiques importants et à établir des partenariats avec les pays du Sahel, en dépit de l'instabilité», a fait remarquer M. Melly, auteur de plusieurs recherches sur le Sahel au profit d'instituts de recherche européens.

Lors de ce débat de Chatham House, l'un des think-tanks les plus prestigieux au monde, les chercheurs se sont particulièrement intéressés à l'approche holistique adoptée par le Maroc dans le cadre de ses efforts pour renforcer la paix, la stabilité et l'intégration économique au Sahel.

«Le Maroc a depuis toujours plaidé en faveur d'une approche holistique aux relations avec la région, une approche qui allie engagement économique, sécuritaire et diplomatique», a indiqué, dans ce contexte Intissar Faki, directrice-fondatrice du programme Afrique du Nord et Sahel au Middle East Institute. L'approche du Maroc repose sur un socle solide fait de bonnes pratiques dans de nombreux secteurs économiques, a souligné la chercheuse, citant l'agriculture, l'innovation, l'énergie et les infrastructures.

Outre cette force de frappe économique, l'approche du Maroc en faveur de la stabilité et du développement au Sahel s'appuie également sur un Soft Power, qui s'inspire du rôle et du leadership de



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, a-t-elle dit, relevant que cette dimension a permis d'établir avec succès des terrains d'entente dans la région.

Les relations historiques que le Maroc entretient à travers toute la région du Sahel ont permis au Royaume d'assumer le rôle de leader notamment dans les

questions de sécurité dans la région, a encore dit l'analyste.

Un accent particulier a été mis, lors du débat, sur l'Initiative Royale visant à faciliter l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, les participants soulignant que les retombées positives de cette Initiative sur la région ne tarderont pas à se faire ressentir à l'avenir.

Carlos René Hernandez : La visite à Laâyoune a consacré la pertinence du soutien du Parlacen à la marocanité du Sahara

Le président du Parlement centraméricain, Carlos René Hernandez, a affirmé que sa visite récemment dans le Royaume à la tête d'une délégation du Parlacen, marquée par un déplacement à Laâyoune, a conforté les membres de cette instance parlementaire régionale dans la pertinence de leur soutien à l'intégrité territoriale du Royaume et à sa souveraineté sur l'ensemble de ses territoires.

Cette visite, intervenue à l'invitation du président de la Chambre des conseillers, Mohamed Ould Errachid, a également consacré auprès des membres du Parlacen la justesse de leur soutien clair à l'initiative marocaine d'autonomie en tant que solution réaliste et crédible à ce différend régional, a-t-il souligné.

Cette position a été exprimée lors d'une réunion entre M. Hernandez et les représentants de la section de la Chambre des représentants et de la Chambre des conseillers auprès du Parlacen, respectivement Abdelali Barouki et Ahmed Lakhri, en présence de l'ambassadeur du Maroc en République dominicaine, Hichame Dahane, à l'occasion de l'Assemblée générale du Parlement centraméricain, tenue mercredi à Saint-Domingue, indique un communiqué de la Chambre des conseillers.

Au cours de cette rencontre, le président du Parlacen a exprimé la gratitude des composantes de cet organe parlementaire régional pour le soutien apporté par la Chambre des conseillers à l'organisation du Forum régional sur les migrations, tenu en marge de l'Assemblée générale du Parlement centraméricain.

Il a, par la même occasion, exprimé sa reconnaissance et celle de sa délégation pour l'accueil qui leur a été réservé lors de leur récente visite dans le Royaume (14-17 avril), ajoute le communiqué.

M. Hernandez a également rappelé les différentes rencontres de la délégation du Parlacen avec des responsables parlementaires et territoriaux marocains, saluant, dans ce contexte, la réunion entre le Bu-



reau de la Chambre des conseillers, sous la présidence de Mohamed Ould Errachid, et le Parlement centraméricain à Laâyoune.

Cette réunion a été couronnée par la "Déclaration de Laâyoune 2025", dans laquelle le Parlement centraméricain a, de nouveau, salué le climat de stabilité et de développement économique et social dans les provinces du Sud du Royaume et confirmé la position ferme de cette instance parlementaire régionale quant à la justesse de la cause de l'intégrité territoriale du Maroc.

Pour sa part, M. Lakhri a souligné que cette récente visite, qui a coïncidé avec la célébration du 10e anniversaire de l'adhésion du Parlement marocain en tant que membre observateur permanent au sein du Parlacen, a confirmé la solidité

des relations entre les deux institutions parlementaires et ouvert de nouvelles perspectives pour les hisser au niveau d'un véritable modèle de coopération parlementaire Sud-Sud, note la même source.

Il s'est également félicité des positions fraternelles nobles exprimées par le président du Parlement centraméricain lors de son intervention à la séance d'ouverture du 3e Forum du dialogue parlementaire Sud-Sud, organisé, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, par la Chambre des conseillers, le Forum du dialogue Sud-Sud, ainsi que la Ligue des Conseils de la Choura, des Sénats et des Conseils similaires d'Afrique et du monde arabe.

Lors de son intervention, M. Hernan-

dez avait hautement salué les initiatives de développement et de solidarité de Sa Majesté le Roi visant à promouvoir la coopération Sud-Sud.

De son côté, M. Barouki a passé en revue les étapes phares des relations entre les Parlements marocain et centraméricain, qui reposent, depuis dix ans, sur le respect, la concertation et la coordination des positions au sein des forums multilatéraux.

Il a indiqué que la volonté de renforcer et de consolider ce processus s'inspire du choix stratégique du Maroc de diversifier ses partenaires et de promouvoir la coopération Sud-Sud, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi, et comme le Souverain l'a confirmé à travers Sa visite historique dans les pays d'Amérique latine en 2004, conclut le communiqué.

Réduction de la mortalité maternelle et infantile

La Banque mondiale salue les progrès "considérables" du Maroc

La Banque mondiale (BM) a salué les progrès "considérables" réalisés par le Maroc au cours des dernières décennies en matière de réduction des taux de mortalité maternelle et infantile.

Au cours des dernières décennies, le Royaume a réalisé "des progrès considérables dans la réduction des taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile, ainsi que dans l'amélioration des principaux indicateurs de santé et de nutrition maternelles et infantiles", s'est félicité l'institution internationale dans une note publiée mercredi.

La Banque mondiale sou-

ligne, à cet égard, que l'accès aux services essentiels de santé maternelle et infantile "s'est considérablement amélioré au Maroc au cours des dernières décennies".

Elle fait remarquer, toutefois, que des écarts persistent entre les milieux urbain et rural, notant qu'aujourd'hui 96% des femmes en milieu urbain accouchent dans un établissement de santé, contre 73,4% en milieu rural.

Par ailleurs, l'institution basée à Washington rappelle qu'en 2022, le Maroc a mis en place un dispositif de santé communautaire visant à renforcer la santé et la nutrition maternelles et infan-

tales en milieu rural.

Réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), le ministère de la Santé et de la Protection sociale et l'UNICEF, ce projet a été déployé en phase pilote dans trois régions prioritaires couvrant 14 provinces et 56 centres de santé ruraux, note l'institution de Bretton Woods.

Elle explique que la particularité de ce nouveau programme est qu'il repose sur la coordination de trois acteurs, impliquant simultanément les Centres de santé ruraux, les Dar Al Oumouma et les personnes relais

communautaires.

"Le processus de prise en charge des femmes enceintes commence avant l'accouchement : chaque femme bénéficie de consultations prénatales. Les personnes relais communautaires sont informées qu'elles doivent assister à au moins quatre consultations prénatales", explique Najat Nadifi, présidente de l'association Riaya pour la santé de la femme et de l'enfant, citée par la BM.

Selon la Banque mondiale, la phase pilote de ce dispositif de santé communautaire a bénéficié à environ 285.000 bénéficiaires.

Elle souligne que suite aux

"résultats encourageants" de cette phase, l'INDH, en coordination avec le ministère de la Santé et de la Protection sociale, et avec l'appui technique de la Banque mondiale, a développé ce dispositif de mise à l'échelle de ce dispositif. Cette stratégie comprend un plan d'action détaillé visant à renforcer le modèle programmatique et le système de gestion des performances du système de santé communautaire, notamment par l'intégration d'outils automatisés de collecte et d'analyse des données, permettant ainsi une prise de décision plus rapide et mieux informée, indique-t-on de même source.



Zelensky salue un accord "équitable" avec Washington

Nouvelle frappe russe



Le Président de l'Ukraine, Volodymyr Zelensky, a salué l'accord "véritablement équitable" avec les Etats-Unis sur l'exploitation des ressources naturelles de son pays, un partenariat "gagnant gagnant" selon Washington, tandis qu'une nouvelle frappe russe a fait près de 30 blessés dans la nuit de jeudi à vendredi.

L'accord, signé entre Kiev et Washington après des semaines de pressions et tractations, prévoit de donner aux entreprises américaines un accès à l'extraction de minerais, de pétrole et de gaz en Ukraine et de créer un fonds d'investissement entre les deux pays.

Ses conditions sont bien plus favorables pour Kiev que celles de précédentes moutures rejetées par le pays ravagé par plus de trois ans de guerre contre la Russie et sous pression des Etats-Unis depuis le retour au pouvoir de Donald Trump.

"L'accord a changé de manière significative au cours du processus de préparation. Il s'agit désormais d'un accord véritablement équitable qui crée des opportunités d'investissements significatifs en Ukraine", s'est félicité M. Zelensky jeudi soir.

De son côté, le secrétaire américain au Trésor Scott Bessent, qui a paraphé le texte mercredi soir à Washington avec son homologue ukrainienne Ioulia Svyrydenko, a vanté jeudi un partenariat "gagnant gagnant".

Le président Zelensky s'est aussi félicité qu'il n'y ait aucune "dette" de son pays envers les Etats-Unis pour les dizaines de milliards de dollars d'aide déjà fournis depuis 2022, comme l'exigeait le président Trump.

"Un fonds de reconstruction sera créé pour investir en Ukraine et y gagner de l'argent. Il s'agit d'un travail conjoint avec l'Amérique et dans des conditions équitables", a souligné M. Zelensky.

Cet accord ne prévoit en revanche pas de garantie de sécurité pour Kiev, ce sur quoi avait pourtant insisté le président ukrainien qui résiste depuis février 2022 à l'invasion et aux offensives militaires de la Russie.

Les tensions entre l'Ukraine et les Etats-Unis ont culminé le 28 février lors

d'une retentissante joute verbale entre MM. Trump et Zelensky dans le Bureau ovale, au moment où le président américain tente de se rapprocher de son homologue russe Vladimir Poutine.

L'Ukraine concentre environ 5% des ressources minières mondiales, mais toutes ne sont pas exploitées ou facilement exploitables. D'autres sont dans des territoires occupés par Moscou ou menacés par l'avancée des forces russes.

L'accord minier intervient en pléines tractations diplomatiques pour sortir du conflit armé en Ukraine déclenché par la Russie.

"C'est à eux de trouver un accord et de mettre fin à ce conflit brutal", a martelé le vice-président américain JD Vance sur la télévision Fox News. Le secrétaire d'Etat Marco Rubio a également menacé une nouvelle fois de jeter l'éponge dans la médiation américaine entre Kiev et Moscou.

"Nous avons tant de problèmes - et je dirais même des problèmes encore plus importants - qui se posent dans le monde entier", a-t-il déclaré, lui aussi sur Fox News: "Ce qui se passe avec la Chine est plus important à long terme pour l'avenir du monde".

Sur le terrain, les bombardements se sont poursuivis des deux côtés du front.

Près de 30 personnes, dont un adolescent de 13 ans, ont été blessées dans la nuit de jeudi à vendredi dans une frappe russe contre des infrastructures civiles -- immeubles, universités, ateliers de réparation de locomotives -- à Zaporijjia, dans l'est de l'Ukraine.

Plus tôt, deux personnes ont succombé à une frappe au drone sur une

zone résidentielle à Odessa, dans le sud, les services d'urgence ukrainiens dénonçant une "attaque russe massive".

M. Zelensky a de nouveau exhorté à faire "pression supplémentaire sur la Russie" pour la "contraindre (...) à négocier".

Et dans les territoires ukrainiens occupés par Moscou, sept personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres ont été blessées dans une frappe massive de drones ukrainiens qui a touché un marché d'Olechky, dans la région méridionale de Kherson, a indiqué Vladimir Saldo, le dirigeant local nommé par Moscou.

Il a accusé l'armée ukrainienne d'avoir procédé à une "double frappe", une tactique au sujet de laquelle Kiev a plusieurs fois accusé l'armée russe de recourir et qui consiste à lancer une seconde attaque au même endroit peu après le premier impact.

Et de tuer ou blesser ainsi des gens venus aider des premières victimes.

Alors que des négociations diplomatiques séparées lancées par les Américains, avec Russes et Ukrainiens, semblent dans l'impasse, le président Poutine a décrété un cessez-le-feu unilatéral du 8 au 10 mai.

La Russie organise le 9 mai un grand défilé militaire à Moscou pour commémorer les 80 ans de la victoire sur l'Allemagne nazie, en présence d'une vingtaine de dirigeants, dont le président chinois Xi Jinping.

Un cessez-le-feu de 30 heures avait été décrété en avril par le président russe pour Pâques.

Mais Moscou et Kiev se sont accusés de l'avoir violé, même si les combats avaient baissé en intensité.



L'Ukraine concentre environ 5% des ressources minières mondiales, mais toutes ne sont pas exploitées ou facilement exploitables. D'autres sont dans des territoires occupés par Moscou ou menacés par l'avancée des forces russes

Gaza : Les opérations humanitaires "au bord de l'effondrement total"



Les opérations humanitaires dans la bande de Gaza sont "au bord de l'effondrement total", a mis en garde le Comité international de la Croix-Rouge vendredi, après deux mois de blocus total de toute entrée d'aide par Israël.

"Si l'acheminement des secours ne reprend pas immédiatement, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ne disposera pas des vivres, médicaments et produits de première nécessité dont il a besoin pour poursuivre bon nombre des programmes qu'il mène à Gaza", souligne le CICR dans un communiqué.

"Les autorités doivent permettre l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza. Les otages doivent être libérés. Les civils doi-

vent être protégés. Il faut agir de toute urgence, faute de quoi Gaza s'enfoncera encore plus profondément dans un chaos dont aucun effort humanitaire ne pourra la sortir", met en garde l'organisation basée à Genève.

Depuis le 2 mars aucune aide humanitaire n'est autorisée à entrer dans le territoire où vivent 2,4 millions de personnes, pour forcer, selon les autorités israéliennes, le mouvement islamiste Hamas à libérer les otages pris le 7 Octobre encore entre ses mains.

"Pour les civils à Gaza, chaque jour est une lutte acharnée pour survivre aux dangers des combats et supporter les conséquences des déplacements inces-

sants - tout cela sans pouvoir compter sur une aide humanitaire d'urgence", déclare Pascal Hundt, directeur adjoint des opérations du CICR, cité dans le communiqué.

"Nous ne pouvons pas permettre que cette situation déjà critique s'aggrave davantage", insiste-t-il.

Jeudi, Mike Ryan le directeur général adjoint de l'OMS avait dénoncé ce qui se passe à Gaza comme "une abomination".

Or si le blocus se poursuit, des programmes tels que les cuisines collectives du CICR - qui fournissent à de nombreuses personnes leur unique repas quotidien - ne pourront pas être maintenus plus de quelques semaines, précise le

communiqué.

Depuis l'instauration du blocus, l'ONU ne cesse de dénoncer la catastrophe humanitaire et sanitaire et le risque de famine.

Le Programme alimentaire mondial a annoncé il y a quelques jours qu'il "avait épuisé tous ses stocks".

Le CICR rappelle aussi que conformément au droit international humanitaire, Israël a l'obligation, dans toute la mesure de ses moyens, de veiller à ce que les besoins essentiels de la population civile placée sous son contrôle soient satisfaits.

La situation à l'hôpital de campagne de l'organisation est également critique, certains médicaments et produits de santé étant épuisés.

"Les hôpitaux et autres structures de santé réorganisent leurs réserves et établissent des priorités pour pouvoir continuer à fonctionner. Sans réapprovisionnement rapide, ils risquent de ne plus être en mesure de prodiguer des soins vitaux aux patients", souligne le CICR, qui dénonce aussi "les attaques répétées qui empêchent le personnel de santé de faire son travail".

La guerre de représailles menée par Israël depuis le 7-October a fait plus de 52.400 morts à Gaza, majoritairement des civils, selon les données du ministère de la Santé du gouvernement du Hamas, jugées fiables par l'ONU.

L'attaque du Hamas le 7 octobre 2023, sur le territoire israélien, a entraîné la mort de 1.218 personnes côté israélien, pour la plupart des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des chiffres officiels.

Parmi les 251 personnes enlevées ce jour là, 58 sont toujours retenues à Gaza, dont 34 mortes, selon l'armée israélienne.

"Pas une marchandise" : Le personnel de l'ONU manifeste contre les coupes budgétaires

Plusieurs centaines d'employés de l'ONU se sont réunis jeudi à Genève sur l'emblématique place des Nations face au siège européen de l'organisation, pour protester contre coupes budgétaires drastiques et licenciements massifs.

La manifestation, à l'appel des syndicats et associations du personnel des Nations unies a rassemblé des employés des diverses agences basées à Genève, ainsi que leurs familles et sympathisants, sous un soleil de plomb.

Sur les pancartes, de nombreux slogans : "Le personnel de l'ONU n'est pas une marchandise", "Nous défendons l'humanité", "Arrêtez de licencier le personnel de l'ONU" et "Protégeons les protecteurs".

"Nous sommes censés défendre les droits des travailleurs, c'est donc très difficile", a déclaré à l'AFP Lena, employée de l'Organisation internationale du Travail (OIT), refusant de donner son nom de famille.

"On se sent impuissant", confie-t-elle, debout aux côtés de sa fille profondément endormie dans une poussette, sur laquelle

est posée une pancarte proclamant "Nous défendons de meilleurs emplois dans le monde".

Les organisations humanitaires du monde entier sont sous le choc depuis le retour au pouvoir du président américain Donald Trump en janvier. Il a mis en oeuvre un programme anti-réfugiés et anti-migrants et a immédiatement gelé la majeure partie de l'aide étrangère américaine et démantelé USAID, l'agence fédérale chargée du développement.

Les États-Unis étaient traditionnellement, et de très loin, le principal donateur de nombreuses agences et organisations humanitaires. Du jour au lendemain ou presque, elles se sont retrouvées avec un gros trou dans leur budget et peu de solutions pour le combler.

Plusieurs agences ont déjà signalé les conséquences désastreuses de la mise en place de mesures d'austérité dans l'ensemble du système des Nations Unies.

Selon les syndicats du personnel des Nations unies, le Haut-Commissariat aux réfugiés s'apprête à réduire drastiquement

ses effectifs - jusqu'à 30% dans le monde - de même que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé qu'elle devra licencier plus de 6.000 personnes, soit plus d'un tiers de ses effectifs.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) s'apprête, quant à lui, à réduire de 25 à 30% ses effectifs mondiaux.

Des milliers d'emplois sont également supprimés à l'agence chargée de coordonner l'aide d'urgence (OCHA), l'Organisation mondiale de la Santé et l'Onusida, et de nombreux autres sont en jeu, ont indiqué les syndicats du personnel.

Près d'un emploi sur dix doit être supprimé à l'OIT, et l'Unicef, l'agence des Nations unies pour l'enfance, devra encaisser une réduction budgétaire de 20%.

Le tout dans un contexte de graves crises humanitaires qui demanderaient plus de moyens, en Birmanie, au Soudan, à Gaza ou encore en Ukraine.

"Tant de personnes ont peur de perdre leur emploi", raconte Elodie Sabau, qui travaille au siège de l'ONU à Genève.

"On demande souvent aux personnes

qui travaillent pour l'ONU de faire des sacrifices extrêmes. Il est scandaleux de voir comment elles sont traitées", s'insurge t-elle.

Ian Richards, responsable syndical du personnel du siège de l'ONU à Genève, a souligné dans un communiqué que "nos collègues ont travaillé dans des endroits parmi les plus dangereux, les plus difficiles et les plus isolés du monde.

"Ils n'ont pu choisir ni quand ni où ils allaient déménager. Ils ont sacrifié leur vie personnelle et familiale, et dans certains cas ont payé le prix ultime pour aider ceux qui en avaient besoin", écrit-il, déplorant qu'aujourd'hui "beaucoup soient licenciés sans aucun soutien social ou financier de la part de leur employeur".

Lena souligne que le personnel international des Nations unies ne bénéficie pas d'allocations chômage dans les pays où il travaille et que son permis de séjour expire un mois après la perte d'emploi.

"Maintenant, il ne nous reste plus qu'à dire à ceux avec qui nous travaillons depuis des années : +désolés+".

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

CIRCONSP ECTION	REGAR- DANT	EXPRIME LE DOUTE	SANS COD	EN HUIT	RANCARD	RETENUE	OLIFANT EN BERNE	DOUDO- LINES
					TROMPES			
CALCIUM			BILLOT		PARE			
MÉTAL			PITON	TERRE			CHROMOS	INACTIVE
MARITI- ME					BÊTE À PART			
				EN AOUT	DIFFUSÉ			
RAMDAM CELA DÉTEND						CRACK BON VENT		NOTE
ANNONCE UNE SUITE			ATOME ÉPOUSE D'OSIRIS		PASSER À L'ACTE EN NOIR			
BELLE VACHE	FORME D'AVOIR BÂFREUR			EXÉCUTE AVEC BRIO				
		EN, SIBÉRIE PINGRE		COUFFIN BOUT				SAINTE- PIERRE
SIGNAT- LIRE					EN MARGE		GRECQUE	ARTICLE
TRÈS COURT			NAÏVE					
LIE			AVANT			LA DERNIÈRE BOUCLÉE		

Solution mots flechés d'hier

S	T	A	T	I	S	T	I	Ç	I	È	N
I	C	I	A	R	A	R	D	A	R	D	U
R	E	G	I	M	E	N	T	E	M		
P	A	R	E	O	M	H	E	R	E		
G	B	S	U	A	V	E	A	R			
N	E	E	S	R	I	T	T	O			
E	L	U	C	I	D	E	R	O	N		
V	E	R	I	R	N	O					
I	N	D	E	M	N	I	T	E	U		
N	E	T	R	A	G	E	I	R	E		
R	E	N	E	O	R	A	N	G	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouazab

Rédaction
Hassan Bertaleb
Alain Bouahy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metlah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaf

Service technique
Khadija Sibi (Responsable)
Myriam Rebaruc
Khadija Halali
Mariama Farkhi
Elhachoumi Elmardi

Révision
Abdelkacem Werrach

Secrétariat
Ammas Tabaa

Photographe
Ahmed Lazrak
Correspondants
Ahmedou El Katab
(Ladyoune)
Abdelali Khalid
(Essouira)

Collaborateurs
Chehab Saboun
Khalil Benouyaya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

Email:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
Email:
annonces@libe.ma
Youssef El Gafu

Mourat El Youssefi
Loubna Baghdadli
Latifa Mourad
Rkia Ait Dahman
Sélim Zeller
Fadwa Chekri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 33

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

Distribution
SA 19326
Dossier de presse: 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3			■							
4				■				■		
5							■			■
6			■							
7										
8	■							■		
9				■					■	
10			■							

HORIZONTALEMENT

- 1- Il fait l'intérieur
- 2- Pensée savante - Naturel
- 3- Caché - Au nord de l'Angleterre
- 4- Parlé - Parti marocain
- 5- Affrété - Sélénium
- 6- Confinement - Petit il
- 7- Sans joie
- 8- Recherche - Paresseux
- 9- Bessou - Gardé pour lui
- 10- Dérivée - Il fait vivre

VERTICALEMENT

- 1- Accent
- 2- Antichambre de cimetière - Être capable
- 3- Quand la monnaie l'est, elle est pièce
- 4- Pépini - Longueur jaune - Pour l'ennemi
- 5- Grande ouverte - Vue
- 6- Petit crustacé
- 7- Roi à crocs - Touche
- 8- Pensivité - Titane
- 9- Fait des profs - Feu de Sicile
- 10- Branc - Canal côtier

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	M	P	L	E	M	E	N	T
2	I	L	E	S	■	C	E	■	A	U
3	R	E	■	G	A	R	N	I	T	■
4	C	I	L	■	R	U	A	■	U	F
5	U	N	I	O	N	■	G	A	R	E
6	L	E	S	T	■	G	E	R	E	R
7	A	■	I	A	S	I	■	A	L	I
8	I	N	E	G	A	L	A	B	L	E
9	R	A	R	E	■	E	P	I	E	E
10	E	T	E	■	S	T	R	E	S	S

Grilles de sudoku

Facile

3	7			8				
		8	6	7		1	3	
	2	6	1					7
			7					2
9	3		2	1	6		4	8
1					5			
8				7	6	5		
	6	5		3	9	4		
				6			7	3

Moyen

9	3			8				4
		8		5				3
			7					8
5					2	1	6	
	8		3	1	9			4
	2	1	6					7
2					1			
	6			9		5		
4		2					7	9

Difficile

	2		3					6
		5				2		7
	8	1		7				
				6			3	
		6		2		8		
	9			1				
			5			7	2	
5	3					9		
9				8			6	

Expert

			7				8	
	9	1	8					2
4						7		
			2	4			3	
		5		1		8		
	7			6	3			
		7						1
3				9		6	2	
	5		2					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	3	5	2	4	6	7	8	9
2	9	7	8	5	1	3	4	6
6	4	8	3	9	7	2	1	5
5	1	3	7	6	2	4	9	8
8	2	4	5	1	9	6	7	3
7	6	9	4	8	3	5	2	1
9	7	6	1	3	4	8	5	2
4	5	1	6	2	8	9	3	7
3	8	2	9	7	5	1	6	4

Moyen

2	6	3	9	8	5	1	4	7
4	7	8	3	2	1	5	9	6
5	1	9	7	4	6	3	2	8
3	4	7	1	5	8	9	6	2
8	2	1	6	7	9	4	5	3
9	5	6	2	3	4	7	8	1
6	9	2	5	1	3	8	7	4
7	3	4	8	9	2	6	1	5
1	8	5	4	6	7	2	3	9

Difficile

6	8	4	9	5	2	7	1	3
9	3	7	1	8	4	5	6	2
5	2	1	6	7	3	8	4	9
7	9	3	8	4	6	2	5	1
8	4	6	2	1	5	3	9	7
2	1	5	7	3	9	6	8	4
1	7	9	5	2	8	4	3	6
3	5	2	4	6	1	9	7	8
4	6	8	3	9	7	1	2	5

Expert

8	4	6	2	7	9	3	5	1
5	3	2	4	8	1	7	6	9
1	7	9	6	5	3	2	4	8
2	9	5	7	1	4	6	8	3
4	8	7	3	6	5	1	9	2
3	6	1	8	9	2	4	7	5
6	5	3	9	2	7	8	1	4
9	2	8	1	4	6	5	3	7
7	1	4	5	3	8	9	2	6

Economie

L'ADD expose à Amman l'expérience marocaine en matière de transformation digitale

L'expérience et les réalisations de l'Agence de développement du digital (ADD) dans le domaine de la transformation numérique au Maroc ont été mises en exergue, mercredi à Amman, en marge du congrès régional intitulé "Vers une région arabe numériquement accessible - Technologies de l'information et de la communication pour tous 2025".

Intervenant lors de cette rencontre organisée sur deux jours par l'Autorité jordanienne de régulation des télécommunications (ART), en partenariat avec la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO) et l'Union internationale des télécommunications (UIT), la cheffe du service Accès digital universel au sein de l'ADD, Safaa El Alaoui, a souligné que la feuille de route adoptée par l'Agence vise à concrétiser la stratégie nationale de développement digital, à favoriser la diffusion des outils numériques et à promouvoir leur appropriation par l'ensemble des citoyens.

Elle a ajouté que cette feuille de route s'articule autour de plusieurs axes, notamment la transformation numérique de l'administration marocaine afin d'offrir des services publics de qualité, le rapprochement de l'administration des usagers, l'interopérabilité et l'intégration des services et l'accélération du développement de l'économie numérique au Maroc, rapporte la MAP.

Mme El Alaoui a, par ailleurs, mis en avant la volonté du Maroc de consolider sa position de hub digital et technologique de référence en Afrique, tout en veillant à réduire la fracture numérique et à améliorer



la qualité de vie des citoyens, en particulier des catégories vulnérables, grâce à l'utilisation des technologies de l'information.

A cet égard, elle a rappelé que le Royaume a adopté, en septembre 2024, la stratégie nationale "Maroc Digital 2030", lancée par le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration, qui entend insuffler une dynamique forte à l'économie numérique, en favorisant la production de solutions technologiques nationales, la création de valeur et d'emplois, tout en accélérant la numérisation des services publics au profit des citoyens et des entreprises (e-gov).

S'agissant des initiatives phares de l'ADD, Mme El Alaoui a cité la Plateforme d'échange des données entre les administrations, conçue pour simplifier l'ac-

cess des usagers aux services publics et optimiser la performance interne des administrations via la dématérialisation complète de leurs échanges.

Elle a également évoqué le "Digital Lab", qui pilote plusieurs projets grâce à des équipes pluridisciplinaires dédiées à la numérisation rapide des services publics et à l'accompagnement des administrations dans leur transition digitale.

A ce titre, Mme El Alaoui a évoqué le projet "Dar Al Mouwatin" (centre de proximité) destiné à fournir, en un seul guichet, les prestations électroniques essentielles, facilitant ainsi l'accès des citoyens, en particulier les plus vulnérables, aux services publics dématérialisés.

Dans le même esprit, elle a jeté la lumière sur "Academia Raqmya", une plateforme visant, à travers le

programme "Parcours d'acclimatation digitale", à familiariser les apprenants avec les technologies de l'information, à développer leurs compétences numériques et à les initier aux dernières tendances du secteur.

D'autre part, la responsable a fait savoir que l'ADD a lancé un projet de partenariat avec la CESAO en vue de mettre en place une feuille de route nationale pour l'accessibilité numérique, dans la perspective d'aboutir à des propositions de principes directives et d'orientations techniques de nature à faciliter l'adoption de l'accessibilité numérique dans les plateformes et services électroniques.

Ce projet, a-t-elle poursuivi, vise à soutenir les institutions et les instances publiques à œuvrer en faveur de l'adoption des normes techniques de l'accessibilité numérique dans

la conception et le développement de services numériques inclusifs et ambitieux de favoriser la mise en place d'un cadre référentiel unifié dans l'optique de faciliter l'accès aux services numériques aux catégories vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap, de limiter le fossé numérique et de développer l'inclusion numérique.

Le congrès régional "Vers une région arabe numériquement accessible - Technologies de l'information et de la communication pour tous 2025", a réuni une pléiade d'experts et de décideurs, pour échanger autour de l'avenir de l'inclusion numérique dans la région arabe.

Il a permis ainsi de jeter la lumière sur l'importance de l'accès au numérique en tant qu'outil d'autonomisation pour tous, notamment pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées, de la promotion de l'innovation, du partage d'expertise et de l'exploration des perspectives de coopération pour l'édification d'une société numérique plus équitable.

De même, cet événement a été l'occasion de passer en revue les potentialités des technologies émergentes, notamment l'Intelligence artificielle (IA), dans la promotion de l'inclusion numérique dans la région arabe, tout en proposant des solutions novatrices pour relever les obstacles auxquels sont confrontés les communautés marginalisées et défavorisées.

L'accent a également été mis sur les moyens de renforcer la coopération, dans l'optique de tirer profit des technologies basées sur l'IA et de réduire le fossé numérique.

La masse monétaire augmente de 8% en mars

La masse monétaire (agrégat M3), chiffrée à 1.912,5 milliards de dirhams (MMDH), a progressé, en glissement annuel, de 8% en mars 2025, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution est le résultat principalement de l'accélération de la croissance des créances nettes sur l'Administration centrale de 7% à 7,5%, des avoirs officiels de réserve de 2,3% à 2,5% et du crédit bancaire au secteur non financier de 3,5% à 3,9%, explique BAM dans son récent bulletin de statistiques monétaires.

La progression annuelle de l'agrégat M3 reflète essentiellement l'accélération de la croissance des dépôts à vue auprès des

banques de 10,3% à 11,4%, de la monnaie fiduciaire de 7,8% à 9,3% et des détentions des agents économiques en titres d'OPCVM (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) monétaires de 8,7% à 17,9%.

En revanche, les comptes à terme ont accusé un repli de 0,7% après une hausse de 1,4%.

Par secteur institutionnel, l'évolution des actifs monétaires hormis la monnaie fiduciaire reflète la stagnation de la progression des actifs monétaires des ménages à 5,9%, et l'accélération de la croissance des actifs des sociétés non financières privées de 18,5% à 18,7%.

IDE : Le flux net grimpe

de 63,6% au T1-2025

Le flux net des investissements directs étrangers (IDE) s'est établi à près de 9,16 milliards de dirhams (MMDH) au premier trimestre de 2025, en hausse de 63,6% par rapport à la même période un an auparavant, selon l'Office des changes.

Les recettes de ces investissements ont enregistré une augmentation de 24,6% à plus de 12,9 MMDH et les dépenses ont chuté de 20,8% à 3,81

MMDH, précise l'Office dans son bulletin sur les indicateurs mensuels des échanges extérieurs de mars 2025.

S'agissant du flux net des investissements directs marocains à l'étranger (IDME), il a baissé de 59,5% à 388 millions de dirhams (MDH), poursuit la même source, relevant que les recettes (cessions de ces investissements) ont diminué de 14,8% à 3,87 MMDH et les dépenses de 22,6% à 4,26 MMDH.

Trésor : 44,2 MMDH de levées brutes à fin mars 2025

Les levées brutes du Trésor au niveau du marché des adjudications ont atteint 44,2 milliards de dirhams – MMDH (y compris les opérations d'échange) au premier trimestre 2025, en hausse de 95,5% par rapport à un trimestre auparavant, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie et des Finances.

Ces levées ont été prédominées par les maturités moyennes, dont le volume levé s'est raffermit de 90,7% à 21,2 MMDH, soit 47,9% des levées, indique la DEPF dans sa récente note de conjoncture.

De même, le volume levé des maturités longues s'est accru de 65,9% à 14,1 MMDH, représentant 31,9% des levées, tandis que le volume levé des maturités courtes a quasiment triplé, passant de 3 MMDH à 8,9 MMDH (20,1% des levées).

Quant aux remboursements du Trésor au titre du T1-2025, ils se sont repliés, par rapport au T4-2024, de 32% à 17,9 MMDH (y compris les opé-

rations d'échange et de rachat). De ce fait, les levées nettes du Trésor ont été positives de 26,3 MMDH, après qu'elles aient été négatives de 3,7 MMDH le trimestre précédent, rapporte la MAP.

Eu égard à ces évolutions, l'encours des bons du Trésor émis par adjudication s'est établi à 779,9 MMDH à fin mars dernier, en augmentation de 3,5% par rapport à fin décembre 2024.

La structure de cet encours reste prédominée par les maturités longues quoique leur part ait perdu 1,8 point par rapport à fin décembre 2024, pour se situer à 66,4%, devant les maturités moyennes dont la part a gagné 1,1 point à 31,7%.

De même, la part des maturités courtes, qui demeure faible, s'est accrue de 0,7 point à 1,9%. S'agissant du volume des soumissions sur le marché des adjudications au cours du T1-2025, il s'est accru, en glissement trimestriel, de 79,9% à 86,1 MMDH (hors opérations d'échange).

Le volume soumissionné a été



orienté, essentiellement vers les maturités moyennes dont le volume s'est apprécié de 62,9% à 41,3 MMDH, canalisant 48% des soumissions.

Pour sa part, le volume soumissionné des maturités longues a progressé de 97,8% à 22,7 MMDH, représentant 26,4% des soumissions. Quant au volume soumissionné des maturités courtes, il a plus que dou-

blé, passant de 11 MMDH à 22,1 MMDH (25,6% des soumissions).

S'agissant des taux moyens pondérés primaires des émissions des bons du Trésor au titre du premier trimestre 2025, ils ont poursuivi leur baisse, en glissement trimestriel, quoiqu'en atténuation, pour enregistrer des reculs compris entre 4 et 22 points de base.

Energie électrique : Hausse de la production de 4,7% à fin février

La production d'énergie électrique, au niveau national, s'est accrue de 4,7% au titre des deux premiers mois de l'année 2025, après une hausse de 9,5% un an auparavant, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie et des Finances.

Cette évolution revient à la consolidation de la produc-

tion privée d'électricité de 7,2% et de celle de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) de 4,5%, explique la DEPF dans sa récente note de conjoncture.

En revanche, la production des énergies renouvelables relatives à la loi 13-09 s'est repliée de 12,1%, contre une hausse de 61,3% un an plus tôt, précise la même source.

Du côté des échanges du secteur de l'énergie électrique avec l'extérieur, le volume importé s'est apprécié de 33,8% à fin février 2025, après une baisse de 36,2% un an auparavant, rapporte la MAP.

Quant au volume exporté, il a reculé de 36,1%, après une augmentation de 146,7%. Pour ce qui est de l'énergie appelée nette, son volume a augmenté de 5,4% à fin fé-

vrier 2025, rythme de croissance quasiment identique à celui enregistré il y a une année (+5,5%).

S'agissant de la consommation de l'énergie électrique, elle s'est raffermit de 15,6% au terme des deux premiers mois de 2025 après +1,8% l'année dernière.

Cette évolution revient à la croissance exceptionnelle des ventes de l'énergie desti-

nées aux distributeurs (+92,9%) et de l'énergie de "Très haute et haute tension, hors distributeurs", utilisée principalement par le secteur manufacturier (+67,8%).

Concernant les ventes de l'énergie de moyenne tension et de celle de basse tension, elles ont diminué de 69,6% et de 59,2% respectivement au terme des deux premiers mois de 2025.

Clôture de la 5^{ème} Semaine du film ivoirien au Maroc

La 5^e édition de la Semaine du film ivoirien au Maroc s'est clôturée, jeudi soir au cinéma "La Renaissance" à Rabat, avec la projection du long-métrage "Opaah Noël", du réalisateur Franck Fokus.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence notamment de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Maroc Ouattara Lamine, de la directrice générale de l'Office national du cinéma de ce pays (ONAC-CI) Diomande Lison Fall Johnson, du directeur par intérim du Centre cinématographique marocain (CCM) Abdelaziz El Bouzdaini, ainsi que de professionnels du 7^e art ivoiriens et marocains.

Organisée par le CCM en partenariat avec l'ONAC-CI, cette manifestation culturelle s'inscrit dans le cadre de l'accord de coproduction et d'échanges cinématographiques signé entre le Maroc et la Côte d'Ivoire le 28 novembre 2011 à Abidjan, visant à renforcer la coopération entre les deux pays dans ce domaine.

Dans une allocution de circonstance, M. El Bouzdaini a souligné que cette semaine a constitué un moment privilégié de dialogue interculturel, de partage artistique et de réflexion stratégique autour du cinéma ivoirien, dans un esprit de coopération "exemplaire" entre les deux pays, unis par des liens historiques.

"Nous réaffirmons notre enga-



gement à ouvrir les portes de l'annexe de l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma (ISMAC) à Dakhla aux étudiants ivoiriens", afin de leur offrir un accès effectif à des formations spécialisées dans les différents métiers liés au cinéma, a-t-il affirmé.

De son côté, Mme Fall Johnson a exprimé ses vifs remerciements aux organisateurs et au CCM, qui n'ont ménagé aucun effort pour que les travaux de cette semaine se déroulent dans les meilleures conditions.

Elle a plaidé pour la pérennisation de tous les efforts afin que les professionnels ivoiriens puissent bénéficier des mêmes opportunités

que leurs homologues marocains, notant qu'il s'agit d'une coopération gagnant-gagnant, fondée sur un véritable échange.

De son côté, l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire à Rabat a souligné, dans une déclaration à la presse, que le cinéma ne fait que prolonger la coopération exemplaire unissant son pays et le Maroc.

"Le cinéma, à l'instar du sport et d'autres secteurs, constitue aujourd'hui un puissant vecteur de rapprochement et de coopération entre les peuples", a précisé le diplomate ivoirien, affirmant que son pays compte s'inspirer du modèle marocain dans plusieurs domaines, notamment le tourisme et la cul-

ture. Le public a été au rendez-vous lors de cette cérémonie de clôture avec la projection d'"Opaah Noël" du réalisateur Franck Fokus. Ce film de 94 minutes retrace l'histoire d'Opaah, un homme venu en ville remettre un cabri à son fils Tapèh pour les fêtes de Noël, avant de revenir à son village. Une fois arrivé à Abidjan, il se remémore les difficultés vécues avec ses femmes, décidées à lui rendre la vie dure.

Dans une déclaration à la MAP, le réalisateur s'est félicité de l'organisation de plusieurs ateliers et rencontres réunissant les professionnels du 7^e art et les étudiants en cinéma à l'occasion de cette Semaine du film ivoirien, estimant que ce genre de manifestations contribue à renforcer les liens culturels et professionnels entre les deux pays.

Il s'est également dit agréablement surpris par l'engouement du public marocain, qui a répondu massivement aux différentes projections proposées durant cette semaine (28 avril-1 mai).

Selon les organisateurs, ce rendez-vous culturel constitue une vitrine de la richesse et du dynamisme du cinéma ivoirien. Il illustre l'engagement constant du Maroc en faveur de la promotion des expressions culturelles africaines et du développement d'une coopération cinématographique Sud-Sud renouvelée.

La littérature de voyage dans la civilisation islamique au cœur du programme de "Bayt Al Hikma"

L'institution émiratie "Bayt Al Hikma" a participé à la 30^e édition du Salon international de l'édition et du livre à Rabat, avec un programme intellectuel mettant en lumière la littérature de voyage dans la civilisation islamique, à travers les parcours des illustres voyageurs Ahmed ibn Majid et Ibn Batouta.

La présence de Bayt Al Hikma à cet événement culturel s'inscrit dans le cadre de la participation de l'émirat de Sharjah en tant qu'invité d'honneur du SIEL, où le stand de l'émirat a présenté plus de 50 activités variées, dont des conférences, des soirées poétiques et des ateliers interactifs pour enfants et adolescents, indique un communiqué de cette institution.

La directrice exécutive de Bayt Al Hikma à Sharjah, citée par le communiqué, a indiqué que le Maroc "jouit d'une spécificité singulière dans l'histoire arabe et musulmane, en étant le prolongement vivant de l'impact culturel de la civilisation islamique à travers les siècles", soulignant que "la participation de Bayt Al Hikma au SIEL représente un trait d'union et d'interaction entre le Machreq et le Maghreb, ouvrant la voie à un débat intellectuel dépassant la géographie pour toucher aux valeurs communes ayant uni arabes et musulmans à travers l'Histoire".

Elle a rappelé, à cet égard, que le choix de Sharjah comme capitale mondiale du livre pour 2019 a constitué

une étape inspirante dans le processus de renforcement de la connaissance et de célébration du livre, qui a été couronné par la création de Bayt Al Hikma en tant qu'édifice important de culture et de savoir.

Le choix par l'Unesco de Rabat comme capitale mondiale du livre pour 2026 souligne la profondeur des liens culturels entre Sharjah et Rabat, a-t-elle relevé, ajoutant que "ce choix illustre l'engagement des Emirats arabes unis et du Royaume du Maroc frère en faveur de la culture et de la préservation du patrimoine commun de l'Humanité".

Le stand de Bayt Al Hikma au SIEL a connu l'organisation de plusieurs activités destinées à rapprocher



le public du Salon des initiatives culturelles de premier plan de cette institution, dont la deuxième édition du Salon "Les chapitres de l'art islamique", tenue à Sharjah.

L'institution culturelle

émirat à également exposé des livres et des manuscrits rares illustrant les contributions des grands voyageurs et navigateurs arabes, à leur tête Ahmed ibn Majid et Ibn Batouta.

“Symphonie de spontanéité et de composition”, thème d'une exposition d'arts plastiques à Ifrane

Le vernissage d'une exposition sous le signe "Symphonie de spontanéité et de composition", s'est déroulé mardi à Ifrane.

Cette exposition, organisée en partenariat avec la Fondation Mohammed VI de promotion des oeuvres sociales de l'éducation-formation et qui se poursuit jusqu'au 15 juin, permet de découvrir les tableaux de deux artistes plasticiens de la région Fès-Meknès, Youssef Belmahdi et Cheikh Zidor, dont les œuvres reflètent une expérience esthétique unique, placée sous le signe de l'originalité, de la sensibilité et de la créativité contemporaine.

Portés par des démarches artistiques distinctes, les deux créateurs convergent dans une même quête : celle de l'exploration intuitive de la couleur, de la lumière et du geste pictural. Leurs uni-

vers, bien que différents dans la forme, dialoguent par leur vitalité, leur sincérité, et leur capacité à évoquer l'émotion brute.

Dans une déclaration à la MAP, Youssef Belmahdi a souligné avoir "transformé l'écriture arabe en un style pour former des compositions diverses et variées, qui diffèrent selon la diversité des lettres dans un style abstrait géométrique, caractérisé par des formes et des courbes harmonieuses et fluides, avec une base colorée qui distingue ce travail artistique sur la scène artistique marocaine".

En réalité, a-t-il ajouté, la forme et la lettre picturale "ne visent pas à transmettre un message ou un sens, mais sont devenues un concept plastique visuel autonome qui englobe l'ensemble de l'œuvre d'art".

De son côté, l'artiste

Cheikh Zidor a indiqué que le thème de ces œuvres est "la culture spirituelle à travers l'espace restreint".

Cette exposition, selon ses organisateurs, se présente comme "une ode à la lumière, à la spontanéité de l'acte créatif et à l'émerveillement visuel invitant le public à une immersion poétique dans l'univers de deux artistes profondément enracinés dans leur territoire, mais résolument tournés vers une expression plastique libre et actuelle".

Deuxième exposition du genre organisée par la Fondation Mohammed VI à Ifrane, cet événement vient confirmer l'engagement de cette institution en faveur de la valorisation des talents artistiques régionaux et du soutien aux courants plastiques émergents, contribuant ainsi au rayonnement culturel de la région.

Mohamed Choubi n'est plus



L'acteur marocain Mohamed Choubi s'est éteint dans la nuit de jeudi à vendredi à Rabat, à l'âge de 63 ans, après une longue lutte contre la maladie, a-t-on appris auprès du Syndicat marocain des professionnels de l'art dramatique.

Né à Marrakech en 1963, le défunt était l'un des comédiens marocains les plus présents sur la scène artistique nationale. Diplômé de l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle (ISADAC) à Rabat, il a campé divers rôles au théâtre, à la télévision et au cinéma.

Tout au long de sa carrière, feu Choubi a joué dans plusieurs pièces de théâtre dont "Son et Lumière" de Tayeb Saddiki, "Siège" de Moulay Lahcen Idrissi, "Kharboucha" de Lahbib Lasfer et "La Porte close" de Youssef Fadel. Il a également mis en scène des œuvres théâtrales telles que "Improvisation", "Hystérie", "La ville et la mer" et "Les lettres de la paume".

Le défunt a aussi pris part à plusieurs séries et téléfilms, notamment "Mohamed El Hayani", "La Poudre du diable", "El Mejdoub", "Allam El Khayl", "Moul Lmlih" et "Hayna".

Au cinéma, Mohamed Choubi a tenu des rôles marquants dans de nombreux films à succès dont "Malak", "Mort à vendre", "Mille mois", "Les Battements du destin", "La Route des femmes", "La Symphonie marocaine" et "L'Orchestre des aveugles".

Lever de rideau sur la 1^{ère} édition du Festival international de poésie de Casablanca

La 1^{ère} édition du Festival international de poésie de Casablanca, s'est ouverte jeudi soir, par une cérémonie en hommage à l'une des figures emblématiques de la poésie marocaine contemporaine, feu Mohamed Aniba Al Hamri.

Cette cérémonie d'ouverture a été l'occasion de mettre en avant l'expérience poétique du défunt, à travers les témoignages vivants de plusieurs personnalités marquantes de la littérature marocaine, notamment Hassan Nrais, Anis Al Rafei et Saïd Mountassib, qui ont partagé de près son parcours artistique.

Les intervenants ont unanimement salué l'expérience poétique unique et distinguée de feu Al Hamri, le considérant comme l'un des poètes marocains contemporains les plus remarquables.

Ils ont relevé que ses différents recueils, notamment "L'Amour, la farce des siècles", "L'envie de naviguer", "Réfraction des couleurs" et "La Tactique des pépées", ont grandement enrichi le patrimoine poétique marocain.

Dans ce contexte, Abderrahmane

Chakib, directeur du festival, a souligné que cette première édition constitue "un événement culturel unique, qui ne se limite pas à célébrer la poésie à l'échelle internationale, mais vise aussi à honorer les figures littéraires nationales, en reconnaissance de leurs contributions à l'enrichissement de la scène culturelle marocaine et au rayonnement de la littérature marocaine à l'international".

Le choix de donner au festival le nom du poète marocain feu Mohamed Aniba Al Hamri intervient en reconnaissance de la richesse de son parcours créatif et de son empreinte culturelle singulière, a-t-il ajouté dans une déclaration à la MAP.

Par ailleurs, M. Chakib a indiqué que ce festival vise à créer un espace de dialogue entre les cultures du monde, en s'ouvrant aux nouvelles tendances de l'écriture poétique à travers divers pays, tant sur le plan des thématiques que des innovations techniques.

De son côté, Mohamed El Amine, directeur artistique du festival, a précisé que cet événement, qui réunit des poètes venus de différents pays, vise à



ouvrir un vaste espace de dialogue culturel et d'échange entre des univers poétiques variés, tout en promouvant les valeurs universelles communes au cœur de la création poétique, sous toutes ses formes et dans toutes les langues.

Organisée jusqu'au 4 mai par le centre Al Anwar sous le thème "La poésie et la culture au service de la diplomatie parallèle", cette 1^{ère} édition connaît la participation de poètes renommés et de

talents émergents venus des Etats-Unis, du Pérou, de l'Irak, des Pays-Bas, du Liban, du Koweït, de l'Arabie Saoudite, de l'Inde, ainsi que du Maroc.

Cette édition, riche en activités, entend affirmer la poésie comme vecteur de dialogue culturel et humain, à travers un programme mêlant lectures, débats, ateliers et événements artistiques, pour souligner son rôle dans les enjeux humains et renforcer la présence culturelle du Maroc à l'international.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
PACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :04./2025 /C.AZ

Le Jeudi 29 Mai 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

AMENAGEMENT DES ENTRES DE LA VILLE D'AZILAL (FOURNITURE ET POSE DES MEUBLES URBAINS, APPAREILS DE FITNESS DESTINES AUX DIFFERENT ESPACES DE LOISIRS EN PLEIN AIR ET DES CORBEILLES DU POUVELLES URBAIN)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de chef de la division technique de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchés publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 16 000,00dhs (Seize mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : 820 272,00 dhs (Huit cent vingt mille deux cent soixante deux dirhams, 00 centimes.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°02-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leur dossiers sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchés publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma) et ce avant la date d'ouverture des plis;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 2783/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
PACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :05./2025 /C.AZ

Le Jeudi 29 Mai 2025 à 10 :30 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE

CONSTRUCTION DES VOIES ET GIRATOIRES DANS LE CADRE DE LA MISE A NIVEAU URBAIN A LA COMMUNE D'AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de chef de la division technique de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchés publics.gov.ma](http://www.marchés publics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 100 000,00dhs (cent mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5 655 480,00 dhs (cinq millions six cent cinquante cinq mille quatre cent quatre vingt dirhams, 00 centimes.)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 2784/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
PACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :06./2025 /C.AZ

Le Jeudi 29 Mai 2025 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

CONSTRUCTION D'UN ESPACE DE LOISIR (PISCINE, VESTIAIRE, CAFE, PARC JEUX D'ENFANT, ESPACE VERT ET MAISON D'HOTES) A LA VILLE D'AZILAL.

-1ere TRANCHE -
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de chef de la division technique de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchés publics.gov.ma](http://www.marchés publics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 70 000,00 dhs (Soixante dix mille dirhams)

L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 994 731,38 dhs (Trois million neuf cent quatre vingt quatre mille sept cent trente et un dirhams, 38 centimes.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°02-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leur dossiers sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchés publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma) et ce avant la date d'ouverture des plis;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 2785/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
PACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
DIVISION TECHNIQUE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 07./2025 /CAZ

Le Jeudi 29 Mai 2025 à 12:00 heures il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres

sur offres de prix ayant pour objet : FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division technique de la Commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchés publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de : 10 000 ,00 dhs (Dix mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 508 200,00 dhs (Cinq cent huit mille deux cent dirhams, 00 centimes.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers sous format électronique via le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma , et ce avant la date d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 2786/PA



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX N° : 31-37ZAG/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 27,28,29 et 30 MAI 2025, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Draa-Tafilalet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	DATES ET HEURES D'OUVERTURE DE SES PLS
31/ZAG/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT BNO HAZEM A LA CT : TAGHBALE, PROVINCE DE ZAGORA.	11 965 146,00 Onze Million Neuf Cent Soixante Cinq Mille Cent Quarante Six	230 000,00 Deux Cent Trente Mille	27-05/2025 à 10h00 mn
32/ZAG/2025	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 05 CLASSES D'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE, REPARTIES SUR 04 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	200 004,00 Deux Cent Mille Quatre	4 000,00 Quatre Mille	27-05/2025 à 10h00 mn
33/ZAG/2025	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 04 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, REPARTIS SUR 04 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 800 000,00 Un Million Huit Cent Mille	36 000,00 Trente Six Mille	28-05/2025 à 10h00 mn
34/ZAG/2025	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 16 ESPACES DES JEUX D'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE REPARTIS SUR 07 CT - PROVINCE ZAGORA.	464 640,00 Quatre Cent Soixante Quatre Mille Six Cent Quarante	9 000,00 Neuf Mille	29-05/2025 à 10h00 mn
35/ZAG/2025	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 21 ESPACES DES JEUX D'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE REPARTIS SUR 06 CT - PROVINCE ZAGORA.	609 840,00 Six Cent Neuf Mille Huit Cent Quarante	12 000,00 Douze Mille	29-05/2025 à 10h00 mn
36/ZAG/2025	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 14 ESPACES DES JEUX D'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE REPARTIS SUR 03 CT - PROVINCE ZAGORA.	406 560,00 Quatre Cent Six Mille Cinq Cent Soixante	8 000,00 Huit Mille	30-05/2025 à 10h00 mn
37/ZAG/2025	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 14 ESPACES DES JEUX D'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE REPARTIS SUR 04 CT - PROVINCE ZAGORA.	406 560,00 Quatre Cent Six Mille Cinq Cent Soixante	8 000,00 Huit Mille	30-05/2025 à 10h00 mn

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.

N° 2781/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préluculaire & des Sports
Direction provinciale de Kenitra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE

Le Jeudi 26 mai 2025, à partir de 10h00 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de la ministre de l'Éducation Nationale du pré-luculaire et du sport de Kenitra, sis à rue Abdoulaye Bourahim Mouna -Kenitra,

à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en dhs	Heure d'ouvert ure des plis
255p/DPK/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES SOCIO-SPORTIFS DE PROXIMITE TYPE « E» DANS LES COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : SIDI TAIBI, MEHDIA, OULED SLAMA, À LA PROVINCE DE KENITRA .EN LOT UNIQUE.	3 784 752,00 dhs TTC (Trois millions sept cent quatre vingt-quatre mille sept cent cinquante-deux dirhams TTC).	60 000,00 dh (Soixante mille dirhams).	10h00 (Dix heures)
265p/DPK/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES SOCIO-SPORTIFS DE PROXIMITE TYPE « E» DANS LES COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : LAMNASRA, HADDADA, AMER SEFLIA, À LA PROVINCE DE KENITRA .EN LOT UNIQUE.	3 456 114,00 dhs TTC (Trois millions quatre cent cinquante-six mille cent quarante dirhams TTC).	55 000,00 dh (cinquante-cinq mille dirhams).	11h00 (onze heures)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° :05 du règlement de consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

AOO nationales n°:	SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
255p/DPK/2025	A	3	A ₂
265p/DPK/2025	A	4	A ₂

- Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du pré-luculaire et du sport de Kenitra.

N° 2782/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE
AIT MELLOUL
PROMOTION
NATIONALE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 03 /2025 /PN

Le 27 Mai 2025 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National sur offres des prix ayant pour objet : LOCATION D'ENGINS POUR LE TRAITEMENT DES POINTS NOIRS ET EVACUATION DES GRAVATS AU NIVEAU DU RESSORT TERRITORIALE DE LA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à: (1 631 232,00 DH TTC) Un Million Six Cent Trente et Un Mille Deux Cent Trente Deux Dirhams 00 Centimes TTC.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 32.000,00Dhs (Trente Deux Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics

accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 2791/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE
AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 04/2025 /INDH

Le 16/05/2025 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix ayant pour objet : ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS D'ORTHOPHIE AU PROFIT DE LA DELEGATION DU MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE D'INEZGANE AIT MELLOUL DANS LE CADRE DE L'AXE SANTE MERE ENFANT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à: (161.000,00DH TTC) Cent soixante et un mille Dirhams 00 Centimes TTC.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00 Dhs (Trois

mille Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 2792/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
D'AL-HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 14/2025/HEZ

Le 29/05/2025 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis

relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de renouvellement de la couche de surface de la RR210 du PK8+300 au PK23+600 - Province d'Al Haouz -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Deux Mille Dirhams (2 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quarante-deux mille cinq cent vingt-quatre dirhams 0 centime TTC (142 524,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2793/PA

ROYAUME DU MAROC

AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE DRAA OUED NOUN

AVIS RECTIFICATIF DE L'AOO N° 01/2025/ABHDON

Le Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique de Draa Oued Noun, porte à la connaissance du public que les estimations et le montant des cautions provisoires mentionnées initialement dans l'avis d'appel d'offres N° 01/2025/ABHDON publié dans « Rissalat Al Ouma » du 23/04/2023 et « Les Eco » du 23/04/2025, sont modifiées :

➤ Pour « ASSISTANCE TECHNIQUE AUX TRAVAUX DE RECONNAISSANCE DES EAUX SOUTERRAINES PAR FORAGES ET AUX TRAVAUX DE REALISATION DES PIEZOMETRES DANS : LOT N° 01 : LE BASSIN DE HAUT ET MOYEN DRAA » L'estimation modifiée est de 1 027 200,00 Dhs TTC.

➤ Pour « ASSISTANCE TECHNIQUE AUX TRAVAUX DE RECONNAISSANCE DES EAUX SOUTERRAINES PAR FORAGES ET AUX TRAVAUX DE REALISATION DES PIEZOMETRES DANS : LOT N° 02 : LE BASSIN DE BAS DRAA ET L'UNITE DE GUELMIM » L'estimation modifiée est de 720 000,00 Dhs TTC et le montant de la caution provisoire est de 14 000 Dhs.

Les autres informations de l'avis en question restent inchangées.

N° 2787/PA

ROYAUME DU MAROC

AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE DRAA OUED NOUN

AVIS RECTIFICATIF DE L'AOO N° 05/2025/ABHDON

Le Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique de Draa Oued Noun, porte à la connaissance du public que les estimations et le montant des cautions provisoires mentionnées initialement dans l'avis d'appel d'offres N° 05/2025/ABHDON publié dans « Rissalat Al Ouma » du 23/04/2023 et « Les Eco » du 23/04/2025, sont modifiées :

➤ Pour « ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DU PROJET DE LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DANS LE CADRE DU FOND NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES CATASTROPHES NATURELLES DANS : LOT 1 : CT BEN YACCOUB PROVINCE DE TATA » L'estimation modifiée est de 450 000,00 Dhs TTC et le montant de la caution provisoire est de 4 000,00Dhs.

➤ Pour « ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DU PROJET DE LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DANS LE CADRE DU FOND NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES CATASTROPHES NATURELLES DANS : LOT 2 : CT AGUINAN PROVINCE DE TATA » L'estimation modifiée est de 678 000,00 Dhs TTC et le montant de la caution provisoire est de 6 000,00Dhs.

➤ Pour « ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DU PROJET DE LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DANS LE CADRE DU FOND NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES CATASTROPHES NATURELLES DANS : LOT 3 : CT ADIS PROVINCE DE TATA » L'estimation modifiée est de 690 000,00 Dhs TTC et le montant de la caution provisoire est de 6 000,00Dhs.

➤ Pour « ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DU PROJET DE LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DANS LE CADRE DU FOND NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES CATASTROPHES NATURELLES DANS : LOT 4 : CT TIGUEZMERT PROVINCE DE TATA » L'estimation modifiée est de 606 000,00 Dhs TTC et le montant de la caution provisoire est de 6 000,00Dhs.

Les autres informations de l'avis en question restent inchangées.

N° 2788/PA

ROYAUME DU MAROC

AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE DRAA OUED NOUN

AVIS RECTIFICATIF DE L'AOO N° 10/2025/ABHDON

Le Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique de Draa Oued Noun, porte à la connaissance du public que le montant de la caution provisoire mentionnée initialement dans l'avis d'appel d'offres N° 10/2025/ABHDON publié dans « Rissalat Al Ouma » du 24/04/2023 et « Les Eco » du 24/04/2025, est modifiée pour le lot N° 02 : TRAVAUX DE RECONNAISSANCE DES EAUX SOUTERRAINES PAR FORAGES DANS : LOT 2 : LA PROVINCE DE ZAGORA, le montant de la caution provisoire est de 60 000 au lieu de 65 000,00 Dhs.

Les autres informations de l'avis en question restent inchangées.

N° 2789/PA



النواضر للتنمية
 NOUACEUR DEVELOPMENT S.A.

AVIS RECTIFICATIF 2
APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° : 06/2025/ND/TPB

Il est porté à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 06/2025/ND/TPB, relatif à : TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RELAMENAGEMENT D'UN OUVRAGE DE FRANCHEMENT AU NIVEAU DU PN4021 SUR LA VOIE FERREE CASABLANCA - SIDI ELAIDI, a été rectifié comme suit :

La date d'ouverture des plis, prévu initialement en date du mardi 06 mai 2025, est reportée jusqu'au jeudi 22 mai 2025

Les autres dispositions de l'avis d'appel d'offres demeurent inchangées.

N° 2790/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie
et des Finances
Direction des Affaires
Administratives et Générales
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIÉ
SUR OFFRES DE PRIX N°
51/2025/MEF/AC/
EVENEMENT

Le 14 Mai 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales, sise, entrée D, bâtiment extension du Ministère de l'Économie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix n° 51/2025/MEF/AC/EVENEMENT du 14 Mai 2025 à 10 heures pour l'organisation des premières Assises de la Politique Nationale du Soutien Social à Rabat. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million cent quatre-vingt-dix mille quatre cent cinquante dirhams toutes taxes comprises (1 199 460,00 DHS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16 500,00 dhs (seize mille cinq cent dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 2794/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSILIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 7/2025
Le 27/05/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 7/2025 pour objet :
Travaux de signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité de la RN23 du PK 4+000 au PK 19+000 - PROVINCE DE BENSILIMANE
Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (1 468 658,40) Un million quatre cent soixante-huit mille six cent cinquante-huit dirhams & quarante centimes. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (25 000,00) vingt-cinq mille dirhams. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :
N° 2795/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
D'EL JADIDA
CONSEIL DE LA PROVINCE
D'EL JADIDA
DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°02/2025/BP
Le Mardi 27 Mai 2025 à 10:00 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil de la Province d'El Jadida, sis à 11, rue Beethoven El Jadida, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix n° 02/2025/BP du 27 MAI 2025, pour :
" TRAVAUX DE REVÊTEMENT DE PISTES EN BICOUCHE A LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE OULED GHANEM. - PROVINCE D'EL JADIDA -".
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 434 973,60 dhs TTC (Trois Millions et Quatre Cent Trente Quatre Mille et Neuf Cent Soixante-treize et Soixante Centimes). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50.000,00 dirhams (Cinquante mille dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, et 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.
N° 2796/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 11/2025
Le 29/05/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 11/2025 pour objet :
Étude d'aménagement d'un carrefour au niveau de l'intersection de la RR305 avec la RP3319 au PK 24+000-Province de BENSILIMANE-
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (30 600,00 dhs TTC) Trente mille six cents dirhams TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (450,00) Quatre cent cinquante dirhams. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :
N° 2797/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE REHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL
N°18/2025
Le 28 Mai 2025 à onze (11) heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de BENGUERIR à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert national pour :
ETUDE DE FAISABILITÉ DE GESTION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET ÉVACUATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ET DE NETTOIEMENT A LA COMMUNE DE BENGUERIR
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à

l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams (6.000,00DHS). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixés à la somme de : Trois Cent Mille Dirhams 00 Cts (300.000,00 Dirhams) TTC. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023 des marchés publics. Le dépôt et le retrait des plus et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique dans le portail des marchés publics, conformément à l'arrêté n° 1692-23du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pénales. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 2798/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Éau
Direction Provinciale de Khémisset
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 04/2025/KH
Le 26/05/2025 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement et de la Logistique de Khémisset Sis à : Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°04/2025/KH du 26/05/2025 pour :
ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR, CHATEAU ET DISPOSITIFS DE COLLECTE DES EAUX PLUVIALES DES TOITURES DES ECOLES DANS LA PROVINCE DE KHEMISSSET
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cent trente cinq mille Dirhams (135 000,00Dhs). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille trois cent Dirhams (2 300,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.
N° 2799/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim
Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 12/2025/INDH
Le 27 Mai 2025 à 09 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : La sélection d'une agence de communication pour le compte de l'INDH - Province de Sidi Ifni.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 250.500,00 Dhs (Deux Cent Cinquante Mille Cinq Cents Dirhams.) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.000,00 dhs (Quatre Mille Dirhams). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de consultation.
N° 2800/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Guelmim
Oued-Noun
Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 13/2025/BG
Le 27 Mai 2025 à 09 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Travaux d'aménagement des postes de commandement relevant de la Province de Sidi Ifni. (Lot : Annexe Administrative Quartier Administratif - Annexe Administrative Hay Lalla Meryem-Annexe Administrative Mirleft Centre).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.515.285,18 Dhs (Un Million Cinq Cent Quinze

Mille Deux Cent Quatre Vingt Cinq Dirhams, 18 centimes.) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.
N° 2801/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES
DE PRIX N°27/2025
Le 16 Mai 2025 à 10 H 30 mn, il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix N° 27/2025 concernant : L'ORGANISATION DE LA DEUXIEME EDITION DU PRIX MAROC JEUNESSE AU SEIN DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU ROYAUME DU MAROC A RABAT AU PROFIT DU MINISTERE DE LA JEUNESSE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION-DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE- EN LOT UNIQUE.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 076 640,00 DH TTC (Un Million Soixante Seize Mille Six cent Quarante dirhams Toutes Taxes Comprises). Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 Dirhams (Vingt Mille Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.
N° 2802/PA

RB BADDESIGN MAROC "SARL AU" CONSTITUTION

1- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 28/04/2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivants :
Dénomination : = RB BADDESIGN MAROC = SARL AU
Objet : -IMPORTATION ET EXPORTATION.
- MARCHAND DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.
- DISTRIBUTION DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Siège Social : QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR.
Durée : 99 ans.
Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :

• HAMMADI ABDELHAMID : 1 000 Parts
Gérance et signature : GERANT: M. HAMMADI ABDELHAMID.
La société fonctionne avec la seule signature du gérant Monsieur HAMMADI ABDELHAMID.
Bénéfice : 5 % pour la ré-

serve, le reste sera réparti entre les associés.

Il - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance de Nador, sous N°10129, le 30/04/2025.
Pour extrait et mention LA GERANCE

N° 2803/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territorial et des Eaux et Forêts

Direction Régionale de l'Agriculture de Beni-Mellal, Khénifra
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 18/2025

(APPEL D'OFFRES RÉSERVÉ AUX TRÈS PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AUX COOPÉRATIVES, AUX UNIONS DE COOPÉRATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS)

Le Lundi 26 Mai 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 18/2025 du 26/05/2025, ayant pour objet : ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DES PISTES RURALES DANS LA ZONE D'ACTION DE LA DIREC-

TION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE D'AZILAL DANS LE CADRE DU PROJET D'APPEL AU DEVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE DES ZONES AGRICOLES ET RURALES "PADIDZAR".

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent soixante-trois mille Dirhams (363 000,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six mille Dirhams (6 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2804/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Direction Régionale de Casablanca Settat

Délégation Provinciale de Berrechid

Centre Hospitalier provincial de Berrechid

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié national n° : 01/2025

Le 20 mai 2025 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Hôpital Provincial de Berrechid, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées, Berrechid à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national n°01/2025, pour la Fourniture des gaz à usage médical pour le Centre Hospitalier Provincial de Berrechid

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de :

Montant minimum :116290,00 dh (Cent seize mille deux cent quatre-vingt-dix dirhams zéro centimes)

Montant maximum :232580,00dh (Deux cent trente-deux mille cinq cent quatre-vingt dirhams zéro centimes)

Le cautionnement provisoire est fixé à : 4 000,00 dhs (Quatre mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés soit sous format papier au bureau des marchés de l'Hôpital Provincial de Berrechid, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées, Berrechid, soit par voie électronique. Le dernier délai de dépôt pour les deux cas est le 19/05/2025 à 16 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 2805/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE TABIA

Appel d'offres Ouvert Simplifié sur offres de prix N°01/2025/CT BH

LE 20/05/2025 il sera procédé, dans la salle de réunion de La commune TABIA, sise au siège de la commune TABIA à l'ouverture des plis relatifs à Appel d'offres Ouvert Simplifié

sur offres de prix, N°01/2025 du 20/05/2025 A 12H pour :

= Location des engins au profit de la commune TABIA = Lieu : Commune de tabia

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : TROIS CENT QUARANTE MILLE HUIT CENT dirhams toutes taxes comprises (348000,00 dirhams).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de SIX mille dirhams (6.000,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°9 du règlement de consultation.

N° 2806/PA

**OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE PROJETS LGV - DIRECTION SUPPORT**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°25T012/PLGV
SÉANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE DES PLS**

Le 19/06/2025 à 09H00, il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIO AGDAL BABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Liaison à Grande Vitesse entre Kenitra et Marrakech

Réalisation des sous stations 3KV et de la télécommande des équipements électriques

- Lot n°1 : Construction de nouvelles sous-stations de traction des voies électrifiées en 3KV ;
- Lot n°2 : Transformation de postes de sectionnement en sous stations, Renforcement et/ou adaptation de Sous stations existantes.
- Lot n°3 : Télécommande depuis le CSS de Rabat, des installations de tractions électriques et des interrupteurs et sectionneurs des gares.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

- L'estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage est fixée par lot comme suit :
 - Lot 1 : 240 000 000,00 DH HT.
 - Lot 2 : 101 000 000,00DH HT.
 - Lot 3 : 122 000 000,00DH HT.
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé par lot à la somme de :
 - Lot 1 : 3 600 000,00 DH.
 - Lot 2 : 1 515 000,00 DH.
 - Lot 3 : 1 830 000,00 DH.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'annexe n°1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

Des visites des lieux sont prévues suivant les modalités ci-après :

Date et heure	Lieu de rencontre	Personne à contacter
21/05/2025 à 10H00	Gare de Fès	LEHAOUA AZZOUZ : 06 74 90 28 72
22/05/2025 à 10H00	Gare de Kenitra	Joudi Ayoub : 06 68 11 98 99
23/05/2025 à 10H00	Gare de Marrakech	CHAABI Mohammed : 06 74 90 24 82

N° 2807/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
CERCLE MEJJAT
CAIDAT DOUVRANE
COMMUNE DOUVRANE**

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT N° 03/2025

Le 25/05/2025 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Douvrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Objet : Travaux d'aménagement De La Piste Au Dvaar Zaada Sur Une Longueur De 350 Ml
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000,00 dhs (Douze mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 665 222,28 (six cent soixante cinq mille deux cent vingt deux dirhams, vingt huit centimes TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- les dossiers des concurrents doivent obligatoirement être déposés sur le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents sont invités à fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP du système du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, valable stipulant les performances suivantes :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	5	B1

N° 2808/PA

QANAWAT SARL AU TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Le procès verbal de la décision de l'associé unique en date du 26/09/2024, de la société « QANAWAT » SARL AU, au capital social de 100 000,00 dhs, inscrits au Registre de Commerce de Casablanca sous N°262325, sise à Casablanca, TECHNOCAPARK ROUTE DE NOUACEUR ANGLE RS 114 & CT 1029 SIDI MAAROUF a décidé ce qui suit :

- Transfert du siège social de la société ;
Du : TECHNOCAPARK ROUTE DE NOUACEUR ANGLE RS 114 & CT 1029 SIDI MAAROUF Casablanca
Au : CENTRE PARK 1 LOT N°2 LOTISSEMENT FLORIDA ETG 3 N°18 SIDI MAAROUF, Casablanca.
- Mise à jour des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 29/04/2025 sous le numéro 969528.

N° 2809/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS CABINET FIDUCIAIRE

TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08

Aux termes d'un PV de l'AGE en date du 25/04/2025 à Settât de l'associé de la sté TRANSPOLE SARL AU, a décidé ce qui suit :

- L'associe unique donne son agrément de la cession de parts sociales intervenue entre l'associé unique Mr. RIZKI AHMED d'un côté et Mr BRAJJA ABDELMOUGHIT, désigne comme nouvel associé de l'autre côté.
- L'associé unique constate la nouvelle répartition de capital qui s'établit comme suit, et l'approuve sans réserve : Mr BRAJJA ABDELMOUGHIT, à concurrence de : Neuf mille sept cent trente PARTS : 9730 PARTS
SOIT AU TOTAL Neuf mille sept cent trente PARTS : 9730 PARTS
- Mr. RIZKI AHMED, présente sa démission de la gérance de la société TRANSPOLE SARL AU et nomination de Mr BRAJJA ABDELMOUGHIT, le nouveau gérant pour une durée illimitée et la société sera engagé vis-à-vis de la banque par sa signature unique.
1- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de 1ere Instance SETTAT sous le 145/25 et

immatriculé au registre de commerce sous le 2921.

SOCIETE « MED ANOUAR CAR » SARL (A.U.) CLOTURE ET LIQUIDATION

D) - Aux termes de la décision extraordinaire en date du 10/04/2025, enregistrée à Al-Hoceima le 25/04/2025, les associés de la société « MED ANOUAR CAR » SARL (A.U.), inscrite au registre de commerce d'Al-Hoceima sous le N°4141, décide ce qui suit :

- Examen et approbation du compte de liquidation et vote d'une répartition pour Solde de tout compte ;
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;
- Constatation de la clôture de la liquidation de la société; D) - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1er instance d'Al-Hoceima, le 30/04/2025, Sous le N°120 Pour extrait et mention Le liquidateur.

N° 2811/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA

Tel/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/04/2025, il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

Dénomination : " ZEYANI-ZAHAF WORKS " S.A.R.L.
Siège Social : domicilié chez BOUZ CENTER SARL à N°622 ETG2 HAY RIAD BOUZNKA.
Associés :
-Mr. ABDELMAJID ZAHAF, apporteur en numéraire 50 000,00 dhs soit 500 parts Sociales
-Mr. ZAKARIAA ZEYANI, apporteur en numéraire 50 000,00 dhs soit 500 parts Sociales
Objet :
- TRAVAUX DE MENUISERIE ALUMINIUM ET DE BOIS ;
- VENTE DES PROFILS ALUMINIUM ET ACCESSOIRES ;
- TRAVAUX DIVERS DE CONSTRUCTION;
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. ABDELMAJID ZAHAF ET Mr. ZAKARIAA ZEYANI

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°261 RCN° 9481.

N° 2812/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA

Tel/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/04/2025, il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'associe Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " SARIH LLISKANE " S.A.R.L AU
Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSEI - Casablanca.
Associés Unique :
- Mr. RACHID SARIH, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales
- PROMOTION IMMOBILIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par Mr. RACHID SARIH
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 969552 RC N°674469.

N° 2813/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA

Tel/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/03/2025, il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

Dénomination : " SAGA STEEL " S.A.R.L
Siège Social : domicilié chez BOUZ CENTER SARL à N°622 ETG2 HAY RIAD BOUZNKA.
Associés :
Mr. JAMAL BEKRI, apporteur en numéraire 50 000,00 dhs soit 500 parts Sociales.
Mr. LHOUSSAINE BEKRI, apporteur en numéraire 50 000,00 dhs soit 500 parts Sociales.
Objet :
- CONSTRUCTION METALLIQUE DE TOUT TYPE.

CHAUDRONNERIE, MENUISERIE ET GENIE CIVIL :
- TRAVAUX DIVERS DE CONSTRUCTION ;
- IMPORT EXPORT.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. JAMAL BEKRI ET Mr. LHOUSSAINE BEKRI
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°259 RCN° 9479.

N° 2814/PA

ROYAUME DU MAROC Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National simplifié sur Offres de prix
N° 19/2025/AMEE
RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES INSTALLEES AUX MAROC Y COMPRIS LES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES, AUX COOPERATIVES, AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS
Le 14 mai 2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de

l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), sis à Espace les Patios, 1er étage angle avenue Annakhil et Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix N° 19/2025/AMEE pour la réalisation d'un marché concernant la « Production, réalisation et diffusion de capsules vidéo ».
Lieu d'exécution : Rabat et Marrakech
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-dix-huit mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (198 000,00 DH TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille dirhams (2 000,00 DH) ; cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des docu-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Dépôt des échantillons :
• Les échantillons exigés par le règlement de consultation seront demandés aux concurrents ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse conformément à l'article 43 paragraphe II sous paragraphe 4 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023).
• Ces échantillons doivent être déposés, contre récépissé, dans le bureau d'ordre de l'AMEE à Rabat, sis à Espace les Patios, 1er étage angle avenue Annakhil et Avenue Ben Barka, Hay Riad
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 10-11-12-13-21 du règlement de consultation.

N° 2815/PA

وزارة الداخلية
 مجلس الوزراء
 مجلس التعاون الخليجي
 مجلس التعاون العربي والاسلامي
 مجلس التعاون

MINISTRE DE L'INTERIEUR
 PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
 CONSEIL PROFESSIONNEL
 SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES ET DU PATRIMOINE
 BUREAU DES MARCHES

**AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° 04/2025/BP**

Le président du conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul informe le public que l'avis de l'appel d'offres ouvert simplifié n° 04/2025/BP relatif à : « Réalisation des essais de contrôle de la qualité et des matériaux relatifs aux travaux de création d'une piste publique d'apprentissage de la conduite et d'un centre d'examen pratique pour l'obtention du permis de conduire à Ait Melloul, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul ».

Publié au journal libération n° 10491 du 22/04/2025, a été rectifiée comme suit :

- la date d'ouverture des plis est reportée au jour du 19/05/2025 à 11 heures au lieu de la date du 06/05/2025 à 11 heures.
- Ajout du certificat de qualification et de classification au portail marocain des marchés publics.

N° 2816/PA

Sur vos petits écrans (Samedi)



07H00:Hymne National+ Coran
07H10 : Documentaire amazigh
07H40 : Documentaire amazigh
08H10 : Ichaa Mamlaka
09H05 : And Al Baraka
10H00 : Oulad Imekhtar
11H00 : Oussrati
12H00 : Ana w Ganti
12H15 : Knaynate
12H50 : Lalla laïroussa
13H00 : Journal Télévisé
13H20 : Hayna
14H00 : Journal Télévisé
14H20 : Journal Télévisé
14H40 : Nouqta Ila Sattr
15H40 : Oujouh
16H20 : Bin Lbareh w Lyoun
16H55 : Sada Al Bidaa
17H55 : Wladat Bladi

18H30 : Journal Télévisé
18H50 : Nâam alala
19H20 : Super Market
19H35 : Zaki El Kheffa
19H45 : Dhek Aala Rassek
19H50 : Dhek Aala Rassek
20H00 : Ala Ghafla
21H0 : Journal Télévisé
22H00 : Lalla laïroussa
00H00 : Journal Télévisé
00H20 : Maa LFamila
01H30 : Hayna
02H05 : Nâam alala
02H40 : Capitaine Hajiba
03H00 : Oulad Imekhtar
04H00 : Documentaire amazigh
04H30 : Documentaire amazigh
05H0 : Ichaa Mamlaka
06H00 : Oussrati

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
06:00:00 : CIFIHIWAT BLADI
06:25:00 : MAGAZINE : Chada al alhane
08:35:00 : SERIE : AL BAJHA... TANI
09:35:00 : FEUILLETON : BNAT LA7DID
10:10:00 : FEUILLETON : DOUMOUS OUMMI
10:50:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
11:50:00 : AUTO-MOTO
12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
12:35:00 : METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:15:00 : DAIF AL AKHBAR

13:20:00 : MOUJAZ RIYADI
13:40:00 : MAGAZINE : CHEF F DARO
13:55:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE
14:45:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
15:00:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
15:10:00 : FEUILLETON : BNAT LA7DID
15:45:00 : FEUILLETON : HKAYTI
18:15:00 : MAGAZINE : NIDAE
18:35:00 : MAGAZINE : POP UP
19:00:00 : FEUILLETON : AL HANE AL MADI
19:55:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK

20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
20:55:00 : SPORT : QUE DU SPORT
21:05:00 : METEO
21:15:00 : NEWS : AL MAS-SATYA
21:45:00 : METEO
21:50:00 : SPECTACLE : FUN FESTIVAL
22:40:00 : MAGAZINE : JAM SHOW
23:40:00 : LONG-METRAGE : Kharboucha
01:50:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE
03:05:00 : MAGAZINE : BASMA
03:55:00 : MAGAZINE : NIDAE
04:15:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : AL HOUH



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



**La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox**



Portrait



P. Diddy

Icône du rap bling-bling qui risque la prison à vie pour trafic sexuel

Il était l'un des ambassadeurs bling-bling du hip-hop de la "côte est", crédité pour avoir transformé ce genre musical en machine commerciale. Depuis huit mois, P. Diddy n'apparaît plus qu'au tribunal, cheveux grisonnants, et

encourt la prison à vie pour trafic sexuel.

L'ouverture lundi du procès à New York de l'ancien magnat du rap, qui s'est fait appeler aussi Diddy, Puff Daddy ou plus récemment "Brother Love", symbolise le chapitre le plus sombre dans la vie tumultueuse de Sean Combs -- son vrai nom --, désormais accusé par des dizaines de femmes et d'hommes de violences sexuelles.

Avant de se retrouver sur le banc des accusés, le natif du quartier d'Harlem, à New York, a représenté une forme de rêve américain.

Elevé par sa mère après la mort brutale de son père, assassiné alors qu'il n'avait que deux ans, Sean Combs a accompagné depuis les années 1990 l'expansion inarrêtable du hip-hop, une culture marginale devenue genre dominant et qui brasse des milliards.

Lui-même a bâti un empire financier en se diversifiant dans l'alcool et la mode, s'érigeant en chantre d'un rap bling-bling qui affiche ses signes ostentatoires de richesse.

En 2019, le magazine

Forbes estimait à 740 millions de dollars sa fortune personnelle, qui aurait ensuite fondu de moitié sous le poids d'investissements hasardeux et d'une réputation gravement entachée.

P. Diddy n'a pas été condamné pour des faits graves par la justice, mais il traîne depuis le début des années 90 des accusations de violence.

C'est en 1990, en tant que stagiaire, que Sean Combs fait ses premiers pas dans l'industrie musicale chez Uptown Records, maison de disques où il devient recruteur de talents.

Le jeune loup se construit une réputation d'organisateur de soirées qui ne fera que grandir avec sa notoriété. Et ce malgré le drame survenu lors d'un concert et match de basket-ball qu'il supervise à New York en 1991: neuf personnes meurent dans une bousculade car trop de billets ont été vendus.

Accusé d'avoir négligé la sécurité, il fait face à une série de procès. Uptown Records s'en sépare. P. Diddy en profite pour fonder son propre label, Bad Boy Re-

cords, et lancer sa fulgurante ascension.

Connu pour avoir produit le premier album ("What's the 411") de la reine du hip-hop soul Mary J. Blige, il fait de son disciple et ami, le rappeur The Notorious B.I.G., le roi de la côte Est en 1994, avec son premier album "Ready to Die". Mais "Biggie" est assassiné en 1997, quelques mois après son grand rival de la côte Ouest Tupac Shakur.

Au cours de sa carrière, Sean Combs a collaboré avec de nombreuses pointures dont Usher, les Boyz II Men, Mariah Carey ou la rappeuse Lil' Kim.

"Puff Daddy" se fait également un nom en tant que rappeur. Son album "No Way Out" (1997) est resté un classique, avec de nombreux single comme "Can't Nobody Hold Me Down", "It's All About The Benjamins", ou "I'll Be Missing You", hommage à "Biggie" sur fond d'"Every Breath You Take" de The Police.

En parallèle, le nabab soigne son image bling-bling.

Sa relation avec l'actrice et chanteuse Jennifer Lopez à la

Avant de se retrouver sur le banc des accusés, le natif du quartier d'Harlem, à New York, a représenté une forme de rêve américain

fin des années 90 le rend encore plus célèbre. Ses somptueuses "White Parties", où l'on s'habille en blanc, données dans sa résidence de la région huppée des Hamptons, près de New York, sont le rendez-vous de toutes les célébrités.

Il y a deux ans encore, Diddy se montrait au gala du Metropolitan Museum, un autre rendez-vous de stars à New York. L'édition 2025 de la soirée mondaine a lieu lundi, jour de l'ouverture de son procès.

En 2019, le magazine Forbes estimait à 740 millions de dollars la fortune personnelle de P.Diddy, qui aurait ensuite fondu de moitié sous le poids d'investissements hasardeux et d'une réputation gravement entachée

Sport

CAN U20 : Victoire au forceps du Onze national face au Kenya

Rude épreuve nigériane ce dimanche pour l'EN



La sélection marocaine de football U20 a entamé la Coupe d'Afrique des nations (CAN Egypte 2025) par une belle victoire (3-2) face à son homologue kényan, jeudi au stade du 30 juin au Caire.

L'entame du match a été plus ou moins serrée entre les deux sélections avec un petit avantage pour les Lionceaux de l'Atlas. Othmane Maamma a failli profiter d'une erreur du gardien kényan Benard Oyure. Sa frappe a finalement trouvé le poteau.

Les deux équipes ont préféré, par la suite, temporiser au lieu de s'aventurer, attendant le moment propice pour passer devant.

Et ce sont les Kényans qui vont réussir à ouvrir le score par Lawrence Okoth dès la 16^e minute de jeu.

Durant les cinq dernières minutes de la première mi-temps, les Nationaux étaient tout proches d'égaliser mais les deux reprises de Mouad Dahak ont été repoussées par la défense kényane.

A force de "trop" insister, les pro-

tégés de Mohamed Ouahbi vont finir par inscrire le but d'égalisation signé Yassir Zabiri dans le temps additionnel de la première période.

Le début de la deuxième mi-temps a été plus animé. Les Marocains ont été les premiers à tenter de doubler la mise, avant que leurs homologues kényans ne répondent quelques secondes plus tard.

A la 10^e minute de la seconde période, Zabiri a doublé la mise pour le Maroc, en plaçant de la tête un centre millimétré de Maamma qui s'est joué de l'arrière gauche kényan.

Cinq minutes plus tard, Saad El Hadad va lancer un missile du pied droit repoussé, in extremis, par le gardien avant de heurter le poteau.

Après ce but et la sortie de Zabiri sur blessure juste après son but, les Marocains vont subir le jeu des kényans, qui vont parvenir à égaliser par Hassan Kitaso à la 70^e minute.

Cependant, les Lionceaux de l'Atlas ne vont rien lâcher. Ils vont marquer le 3^e but par Reda Laaloui, servi par le virevoltant Maamma.

Autoritaires et galvanisés par ce but d'avance, les Marocains vont obtenir un penalty raté par Maamma.

Lors de la deuxième journée, le Maroc croisera le fer, dimanche, avec la Nigeria. Il sera, ensuite, opposé à la Tunisie, mercredi 7 mai, pour le compte de la troisième et dernière journée.

Mohamed Ouahbi : *La victoire est amplement méritée*

L'entraîneur de l'équipe nationale de football U20, Mohamed Ouahbi, a affirmé, jeudi soir au Caire, que la victoire contre le Kenya, pour le compte de la 1^{ère} journée du groupe B de la Coupe d'Afrique des nations (CAN Egypte 2025), est "amplement méritée" vu la bonne prestation de ses joueurs.

S'exprimant en conférence de presse d'après-match, Ouahbi s'est félicité de la performance des Lionceaux de l'Atlas dans ce match, ainsi que de leur supériorité en termes de possession et de tirs cadrés.

Il a ainsi souligné l'importance de cette victoire pour entamer cette compétition continentale du bon pied, saluant l'esprit d'équipe des joueurs.

Seule ombre au tableau, a-t-il ajouté, les blessures d'Abdelhamid Ait Bouddlal et Yassir Zibari, auteur d'un doublé lors de cette rencontre.



Pour ce qui est de l'équipe du Kenya, le sélectionneur national a indiqué qu'il a été surpris par son niveau, notant qu'il s'agit d'une équipe organisée et disciplinée tactiquement, comptant de bons joueurs dans ses rangs.

Commentant le rayonnement du football marocain, Ouahbi a relevé que sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc s'est engagé depuis plusieurs années dans le chantier de développement du ballon rond national.

Mettant en relief les efforts de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), sous la présidence de Fouzi Lekjaa, il a noté que tous les moyens ont été mis à disposition pour honorer le football national dans les différentes compétitions, se félicitant des réalisations en termes d'infrastructures et du travail de base dans les académies et les clubs, ce qui augure un avenir radieux pour le ballon rond marocain.

Soulignant que l'Académie Mohammed VI de football, modèle de référence en matière de formation footballistique, alimente les différentes sélections nationales en joueurs talentueux, il a également mis en exergue le rôle des clubs marocains dans la formation des joueurs.

La RSB accrochée par le DHJ

WAC-ASFAR en tête d'affiche

La Renaissance sportive de Berkane, championne du Maroc, a fait match nul à domicile (1-1) face au Difaâ El Jadida lors d'un match comptant pour la mise à jour de la 27^e journée de la Botola Pro D1 "Inwi", disputé jeudi soir.

Les locaux ont ouvert le score par Baba Bello à la 39^e minute de jeu, avant que le DHJ n'égalise à la 67^e minute par Omar Arjoune.

Après ce nul, le DHJ rejoint l'Olympic de Safi à la 8^e place avec 39 points. La RSB, sacrée prématurément championne du Maroc, porte son actif à 61 unités.

Par ailleurs, la Botola Pro D1 se poursuit ce week-end pour le compte de la 28^e journée rehaussée par le choc WAC-ASFAR. Ça sera le match de la dernière chance pour les Rouges devant leur public au Complexe sportif Mohammed V s'ils veulent encore entretenir l'espoir de décrocher la deuxième place du classement qualificative à la prochaine édition de la Ligue des champions. Pour ce faire, la mission se veut des plus claires : gagner cette partie et espérer un couac des Militaires lors de l'une de leurs deux dernières sorties.

Cette confrontation est prévue ce samedi à partir de 20 heures et elle promet d'être crânement disputée.

Cette manche se poursuivra dimanche avec des matches en simultané à partir de 20 heures où l'attention sera surtout focalisée sur les rencontres des mal classés qui cherchent à fuir la deuxième place de reléguable et celles de barragistes.

Programme

Samedi à 20h00

WAC-ASFAR

Dimanche à 20h00

HUSA-OCS

SCCM-IRT

CODM-RSB

DHJ-FUS

MAS-JSS

MAT-RCAZ

UTS-Raja

Championnat D2

26^e journée

Samedi à 16h00

CAK-OCK

CJBG-RAC

OD-WAF

RCOZ-JSM

SM-RBM

USMO-MCO

CAYB-USYM

Réception en l'honneur des Lionnes de l'Atlas de futsal



La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a organisé, jeudi soir au Complexe Mohammed VI de football, une réception en l'honneur de l'équipe nationale féminine de futsal, pour célébrer son sacre lors de la première édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie, organisée au Maroc.

La cérémonie a connu la présence des familles des joueuses, ainsi que des membres de l'équipe nationale, qui ont partagé des moments de joie dans une ambiance festive empreinte de fierté et d'honneur, souligne la FRMF dans un communiqué.

A cette occasion, le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, "a lu le message de félicitations adressé

par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, aux membres de l'équipe nationale", souligne la même source.

Cette célébration s'inscrit dans le cadre de la valorisation par la FRMF des efforts déployés par les joueuses ainsi que par le staff technique et administratif, ayant permis cette consécration, qui vient renforcer la dynamique ascendante du football féminin national et mettre en lumière la place croissante du football marocain aux niveaux continental et international, ajoute le communiqué.

Ce sacre historique a été décroché par l'équipe nationale après sa victoire en finale face à l'équipe de Tanzanie sur le score de 3 buts à 2.

Lamine Yamal et l'inévitable comparaison avec Lionel Messi



A 17 ans, le prodige du FC Barcelone Lamine Yamal a illuminé la demi-finale aller de Ligue des champions face à l'Inter Milan, au point d'alimenter davantage l'analogie avec Lionel Messi, même si la pépite catalane refuse de se comparer au génie argentin.

"Je ne me compare à personne, encore moins à Messi", avait affirmé Yamal en conférence de presse avant d'inscrire un nouveau but et d'effectuer une prestation magistrale lors du duel fou contre les Nerazzuris (3-3) mercredi.

Mais les coups d'éclat du virtuose catalan,

déjà champion d'Europe avec l'Espagne l'été dernier, s'enchaînent à une telle vitesse que la comparaison devient inévitable avec Messi, talent précoce formé à la "Masia" lui aussi et gaucher qui plus est.

Au même âge, l'octuple Ballon d'Or n'avait toutefois disputé qu'une poignée de minutes sous le maillot blaugrana avec les professionnels.

Yamal, lui, pour son 100e match mercredi, a laissé le monde du football bouche bée, avec un numéro de soliste magique, pour ramener son équipe, menée 2-0, dans la partie.

"C'était un moment +Messiesque+, c'était comme regarder Messi", a lancé l'ex-défenseur de Liverpool Jamie Carragher sur CBS. "C'est le meilleur joueur du monde", selon le défenseur de l'Inter Alessandro Bastoni, "un génie", pour l'entraîneur du Barça, l'Allemand Hansi Flick.

"Yamal est clairement un phénomène comme il en naît peut-être tous les 50 ans. Je n'avais jamais vu un tel talent auparavant", a renchéri l'entraîneur adverse Simone Inzaghi.

"Ce qui m'étonne toujours dans le football, c'est qu'on se dit toujours qu'il est impossible que quelqu'un soit meilleur, ou

puisse être meilleur, que Ronaldo et Messi, et à mon époque Pelé et Maradona, Zidane, R9 (le Brésilien Ronaldo, ndr) ou autre. Et puis Lamine Yamal arrive", a estimé pour sa part l'ex-attaquant de l'équipe de France Thierry Henry. "C'est tout simplement fou ce qu'il fait!"

Il y a bien un peu de Messi, son idole et son modèle, dans cette gestuelle et cette capacité à éliminer sans effort, et s'appuyer sur sa patte gauche pour chercher la frappe ou déposer un caviar à l'un de ses partenaires. Voire peut-être un peu plus.

"Aujourd'hui, chez Yamal, j'ai vu de tout. J'ai vu du Messi, du Neymar et même du Ronaldinho", a assuré l'ex-meneur de jeu de l'OM et d'Arsenal Samir Nasri, consultant pour Canal+.

Un cocktail explosif, et presque impossible à contrer pour n'importe quelle défense, même celle des Nerazzuris, la meilleure de la compétition, qui n'avait encaissé que cinq buts en dix matches jusqu'ici.

Devenu le plus jeune joueur à marquer dans une demi-finale de Ligue des champions, détrônant Kylian Mbappé avec près d'un an d'avance, le jeune ailier catalan continue de battre tous les records de précocité à sa portée.

Même s'il fait face à une concurrence rude, dans sa propre équipe (Raphinha, Pedri...) et chez ses adversaires (Dembélé), le lauréat du trophée Kopa du meilleur espoir mondial et du prix Laureus de la révélation de l'année 2024, s'affirme, aussi, comme candidat légitime au Ballon d'Or.

Il faudra pour cela que Yamal, plus jeune joueur à remporter un titre majeur -l'Euro 2024- en sélection, devant la légende Pelé, repousse encore un peu plus les limites, mardi à Milan, pour envoyer son club formateur en finale.

Et prouver qu'il est, déjà, prêt à régner.

Ligue Europa

Vers une finale cent pour cent anglaise

Manchester United et Tottenham ont pris une option pour s'affronter dans une finale anglaise de la Ligue Europa en gagnant leur demi-finale aller jeudi, les Red Devils à Bilbao (3-0) et les Spurs chez eux contre les Norvégiens de Bodo/Glimt (3-1).

En Ligue Conférence (C4), la soirée a réussi également au représentant de la Premier League, Chelsea, qui a battu les Suédois de Djurgårdens à Stockholm (4-1) à grâce à des buts de Jadon Sancho (12) et de Noni Madueke (43) et à un doublé de Nicolas Jackson (59, 65) contre un but d'Alemayehu Mulugeta (68).

Pour le second billet pour la finale du 28 mai à Wroclaw (Pologne), les jeux ne sont pas faits après la victoire du Bétis Séville sur la Fiorentina (2-1) en Espagne: Abdé Ezzalzouli (7) et Antony (64) ont marqué pour les Espagnols, Luca Ranieri (72) pour les Italiens.

Au stade San Mamés, où aura lieu la finale de la C3 le 21 mai, Manchester United a

fait exploser l'équipe basque en 15 minutes avec un but de Casemiro (30) et deux de Bruno Fernandes (37, 45+4), le premier sur un penalty accompagné de l'exclusion de Vivian.

Pour deux des clubs les plus décevants de la saison en Premier League, la C3 devrait offrir la possibilité d'un joli lot de consolation et une place en Ligue des champions la saison prochaine.

Tottenham, 16e du Championnat, deux places derrière Manchester United, a dominé Bodo/Glimt, l'équipe surprise de la compétition, dépourvue de joueurs d'envergure.

Grâce aux buts de Brennan Johnson dès la première minute, de James Madison (34) et de Dominic Solanke (61 sur pen) les Londoniens sont bien placés pour aller chercher leur ticket dans une semaine, au-delà du cercle polaire, même si Ulrik Saltnes (83) a préservé un petit espoir pour les Scandinaves.

Les matches retour auront lieu le jeudi 8 mai.

Ezzalzouli s'illustre à la Ligue Conférence

L'international marocain du Bétis Séville, Abdessamad Ezzalzouli, a contribué, jeudi soir, à la victoire de son équipe contre Fiorentina (2-1), lors du match aller de la demi-finale de la Ligue Conférence de l'UEFA.

Le jeune attaquant des Lions de l'Atlas a ouvert le score dès la 7e minute (2-1), permettant à son équipe de prendre rapidement l'avantage.

Le second but des Sévillans a été inscrit par Antony à la 64e minute, avant que Luca Ranieri ne réduise l'écart pour les Italiens (72e).

Devant un stade Benito Villamarín plein à craquer, le Bétis et la Fiorentina se sont lancés dans l'avant-dernier acte en vue de la finale, prévue le 28 mai à Wroclaw, en Pologne, avec un niveau de jeu élevé.

Le match retour est prévu le 8 mai au stade Artemio Franchi.

La deuxième demi-finale de la Ligue Conférence a vu le club londonien de Chelsea s'imposer en déplacement sur son adversaire suédois de Djurgården sur le large score de 4 à 1.



Louer une poule, nouvelle mode contre la flambée du prix des œufs aux Etats-Unis

Choquée par la flambée des prix des œufs et leur rationnement dans les supermarchés américains, Yong-mi Kim a décidé de louer des poules pondueuses pour assurer son approvisionnement.

Cette habitante de La Crescenta, près de Los Angeles, a opté pour cette solution intermédiaire, car elle n'était pas encore prête à devenir totalement propriétaire de ces animaux.

"Je veux vraiment essayer de voir si ça me plaît", confie-t-elle à l'AFP en recevant ses deux gallinacés et tout le matériel pour les élever.

"Certaines personnes de mon entourage ont des poules chez eux, mais cela leur demande beaucoup de travail : ils ont dû aménager tout leur jardin", raconte cette professeure d'université. "Donc je pense que louer une poule est un bon début."

Pour cela elle passe par le projet "Rent the Chicken", créé il y a une dizaine d'années en Pennsylvanie. Depuis, ce service s'est étendu à plus de 40 villes à travers l'Amérique du Nord, en s'appuyant sur des partenariats avec des agriculteurs locaux.

Mais le phénomène a vraiment

explosé à cause de la récente épidémie de grippe aviaire. A cause d'elle, des élevages entiers de poules ont été abattus et le prix des œufs s'est envolé.

"Cette année en particulier, nous constatons un intérêt beaucoup plus élevé, je dirais trois à quatre fois plus qu'à la même période l'année dernière", observe Victoria Lee, qui dessert la région de Los Angeles depuis sa ferme d'Agua Dulce, en périphérie de la mégalopole.

Au pic de la pénurie, les Américains ont déboursé plus de 10 dollars pour une douzaine d'œufs, soit jusqu'à trois fois leur prix habituel. Les supermarchés ont aussi été forcés de limiter le nombre de boîtes autorisées pour chaque client.

L'"eggflation" est ainsi devenue un marqueur emblématique de la hausse du coût de la vie, qui a tant pesé lors de la dernière campagne présidentielle. Donald Trump s'est engagé à lutter contre l'inflation des produits alimentaires. Mais depuis son retour à la Maison Blanche, le prix moyen des œufs a légèrement augmenté, et au mois de mars, il demeure 60% plus cher par rapport à la même



période l'année dernière, selon le ministère américain de l'Agriculture.

Si louer une poule ne revient pas vraiment moins cher que d'acheter des œufs en magasin, cela permet au moins de gagner en qualité, selon Mme Lee.

"Lorsqu'ils arrivent au supermarché, les œufs ont en moyenne entre 48 et 60 jours", explique l'éleveuse. "Plus les œufs restent longtemps en rayon, quelle que soit leur qualité initiale,

plus les protéines qu'ils contiennent se dégradent."

Le service propose différentes formules pour louer des poules, allant de 500 à 1.000 dollars pour six mois, selon le nombre de volailles et le lieu d'habitation.

Ces prix comprennent notamment les poules, leur nourriture, les abreuvoirs et mangeoires, ainsi qu'un guide pour les élever. Et surtout, un poulailler d'une qualité remarquable,

sorte de mini-maison avec patio, entouré par une clôture et entièrement fixé sur des roulettes.

"Chaque jour, nos locataires soulèvent le poulailler et le déplacent pour que les poules puissent avoir accès à de l'herbe fraîche", détaille Mme Lee. De quoi permettre aux volailles de picorer "de nouveaux insectes (...) tout en étant protégées des prédateurs".

Mme Kim, sa cliente, a été particulièrement séduite par ce concept. Tout comme par la douzaine d'œufs gratuits offerte lors de la livraison de ses poules, qui avaient pondu la semaine précédente.

Avec deux poules dans son jardin, elle peut désormais s'attendre à récolter jusqu'à 14 œufs par semaine. Une quantité qui devrait être bien utile pour son fils sportif, qui en raffole comme source de protéines.

Mais au-delà d'une solution en temps de crise, la professeure espère "plus" de ce projet.

"Je voulais vraiment offrir quelque chose qui permette aux enfants d'apprendre un mode de vie et de comparer le goût des œufs", conclut-elle.

Recettes

Feuilletés au chocolat



Ingrédients

1 pot de chocolat tartiner
2 ptes feuilletes
1 jaune d'uf

Préparation de la recette

Préchauffez le four 200C (thermostat 6/7).

Préparation des feuillets

Droulez les ptes feuilletes et talez-les sur le plan de travail. Découpez des cercles de pte l'emporte-pièce (ou d'autres formes). Dposez une grosse cuillère

soupe sur la moitié des ronds de pte. Battez l'uf dans un bol et badigeonnez-en les bords. Disposez sur chaque feuillet un autre rond de pte et pressez les bords pour les faire adhérer. Dorez les feuillets et disposez-les sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

Cuisson

Enfournez pour une vingtaine de minutes. Laissez reposer quelques minutes pour ne pas vous brûler et dégustez encore chauds.

Bronchiolite: Efficacité du Beyfortus pour prévenir des infections graves

Le Beyfortus, traitement destiné à immuniser les bébés contre le principal virus à l'origine de la bronchiolite, est très efficace pour prévenir des infections graves par le virus respiratoire syncytial (VRS) chez les nourrissons, confirme une vaste analyse publiée vendredi.

Des études nationales avaient déjà conclu que ce traitement avait limité les hospitalisations de bébés, mais celle dévoilée dans The Lancet Child & Adolescent Health donne le panorama le plus solide jusqu'alors de l'état des connaissances.

Si elle est généralement sans gravité, la bronchiolite, qui cause des difficultés respiratoires notamment aux bébés lors des six premiers mois de leur vie, peut parfois conduire à des passages aux urgences et des hospitalisations.

Le Beyfortus fait partie d'une série de traitements novateurs qui visent à empêcher ou limiter l'infection par le principal virus à l'origine de cette maladie. Le nirsevimab, le nom de la molécule, n'est pas un vaccin même s'il est injectable, mais un traitement préventif empêchant le virus d'infecter l'organisme.

Après des essais cliniques réussis, cet anticorps monoclonal - développé par Sanofi en partenariat avec la britannique AstraZeneca - a été approuvé par plusieurs agences réglementaires en 2023 et mis à disposition ensuite dans certains pays à revenu élevé.

Selon la méta-analyse parue vendredi, de 27 études menées au cours de la saison 2023-2024 du VRS dans cinq pays

(France, Italie, Luxembourg, Espagne, Etats-Unis), le nirsevimab réduit de 83% en moyenne le risque d'hospitalisation due à une infection par le principal virus de la bronchiolite, de 81% les admissions en soins intensifs et de 75% les cas d'infections des voies respiratoires inférieures chez les enfants de 12 mois et moins.

Cette immunisation a semblé plus efficace pour prévenir l'hospitalisation des nourrissons de plus de 3 mois (81%) que de ceux de 3 mois ou moins (76%), ont observé ses auteurs.

L'efficacité du nirsevimab sur la réduction des hospitalisations liées à la bronchiolite est cependant apparue variable selon les pays, plus élevée aux Etats-Unis (93%) qu'en Espagne (83%) et en

France (76%).

Possible explication, selon les chercheurs : une proportion plus élevée de nourrissons à haut risque d'infection grave ayant reçu ce traitement aux Etats-Unis, où cette catégorie a été prioritaire pendant la saison 2023-2024 de bronchiolite pour cause d'approvisionnement limité en Beyfortus. Il faudrait des recherches plus poussées pour vérifier cette hypothèse.

Cette méta-analyse comporte des limites, reconnaissent ses auteurs. Les études prises en compte étaient observationnelles, ce qui peut entraîner des biais liés à des problèmes de santé sous-jacents, au statut socio-économique ou à des différences régionales d'accès aux soins.

